Daniel SERRA
Curriculum Vitae *(septembre 2023)*

---

1. IDENTIFICATION

SERRA Daniel

Né le 15 janvier 1945 à Montpellier

Fils d'Antoine Serra (1910-1946), Professeur de Lettres classiques, et de Mme, née Raymonde Regnault (1916-2019).
Frère de Yves Serra (1937-2004), Professeur agrégé de droit privé, Premier Président de l'Université de Perpignan ; Daniel-Jean Serra (1940-1944) ; Antoine Serra, né en 1946, Ingénieur Ecole Centrale Lyon, Cadre supérieur, secteur industrie automobile ; Bruno Alexandre, né en 1950, Cadre, secteur BTP.

Marié en juillet 1971 à Marie-Sylvette Lavail, née en 1949, Administratrice des Finances Publiques ; divorcé en février 2007.
Enfants : Caroline, née en 1972, Diplômée Ecole de Chaillot, Architecte ; Charles, né en 1974, Cadre, secteur bancaire
Petites-filles : Emma, née en 2008, Faustine, née en 2009, Paola, née en 2012, Carla, née en 2014.

En couple avec Maria Pop, Psychiatre, Praticien hospitalier (depuis 2009).

Adresse domicile : Résidence Château le Lez, 687 rue du Moulin de Semalen, Appt 701, Montpellier, 34000
Adresse professionnelle : Faculté d'économie, Bureau 209, Site Richter, Avenue Raymond Dugrand, Montpellier, 34960
Tel : 06 09 56 49 18 / daniel.serra@umontpellier.fr / daniel.serra2@wanadoo.fr

* Professeur émérite Université de Montpellier (depuis octobre 2013)
* Membre du Centre d'Economie de l'Environnement de Montpellier (CEE-M) UMR Univ Montpellier, CNRS, INRAE, Institut Agro / Membre du LEEM, plateforme expérimentale du CEE-M
* Directeur honoraire de l'Ecole Doctorale Economie-Gestion, Université de Montpellier
* Président de la Conférence Nationale des directeurs-trices d'Ecole Doctorale en Economie-Gestion (CNED-EG)

2. ÉTUDES

Enclos Saint-François, Pierre Rouge, Montpellier (1950-1955)
École Militaire Préparatoire d'Aix-en-Provence (aujourd'hui Lycée de la Défense) (1956-1963)
Lycée Joffre, Montpellier (1964-1965)
Université de Montpellier (Faculté des Sciences, Faculté des Sciences Économiques) (1966-1971)

3. TITRES UNIVERSITAIRES

Diplôme d'Études Supérieures en Sciences économiques - novembre 1971
Doctorat d'État en économie (Théorie macroéconomique) - mai 1977
Doctorat complémentaire en économie (Philosophie économique) - octobre 1980
Agrégation de l'Enseignement Supérieur en économie (concours externe) - décembre 1983
(en savoir plus sur la biographie : Annexe 1)

4. HONNEURS ET RÉCOMPENSES

Lauréat de la Faculté de Droit et des Sciences économiques (octobre 1971)
Lauréat de l'Académie Française (Fondation Viard). Prix décerné pour son Doctorat d'Etat (octobre 1977)
Journée en mon hommage organisée à la Faculté d'économie de Montpellier (mars 2012) *(en savoir plus : Annexe 2)*
Chevalier dans l'ordre des Palmes académiques (juillet 2022)

5. DÉROULEMENT DE LA CARRIERE ACADÉMIQUE

Septembre 1971- septembre 1977 : Assistant Université Montpellier 1
Octobre 1977- décembre1983 : Maître-assistant/ Maître de conférence Université Montpellier 1
Janvier 1984 - septembre 1987 : Professeur 2° classe Université Lumière-Lyon 2
Octobre 1987- decembre 1992 : Professeur 2° classe Université Montpellier 1
Janvier 1993 - août 2007 : Professeur 1° classe Université Montpellier 1
Septembre 2007- septembre 2013 : Professeur Classe Exceptionnelle Université Montpellier 1
Depuis octobre 2013 : Professeur émérite Université de Montpellier 1/ Université de Montpellier (2015-)

6. ACTIVITES ET RESPONSABILITES SCIENTIFIQUES AU PLAN NATIONAL

1. Président de la *Conférence Nationale des directeurs-directrices d'Écoles Doctorales en Economie-Gestion (CNED-EG)* (depuis janvier 2013 - en cours)

2. Conseiller scientifique au *Haut Conseil d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCÉRES)* (Département des Formations) (septembre 2016-aout 2017)

3. Expert auprès de *l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES / HCÉRES)* (évaluation des unités de recherche, des masters et des écoles doctorales) (2010-août 2016, et à nouveau depuis septembre 2017)

Vague B – Campagne 2010-2011 : 2 ED Rouen-Caen-Le Havre (ED 242-Pdt / ED 98) / Masters Dijon-Besançon-Belfort (Pdt)
Vague C – Campagne 2011-2012 : 2 ED Strasbourg (ED 221-Pdt / ED 101) / ED EHESS Paris (ED 286) / ED CNAM Paris (ED 546-Pdt)
Vague D – Campagne 2012-2013 : 5 ED Panthéon Assas : ED 6 / ED 7 / ED 8 / ED 9 / ED 455-Pdt) / UR Panthéon Assas : LEM EA 4442–Pdt / UR Science Po (DSP UMS 828)
Vague B – Campagne 2014-2015 : 2 ED Grenoble (ED 275 / ED 300) / 2 ED Bordeaux (ED 42-Pdt / ED 41)
Vague C – Campagne 2016-2017 : ED Tours / ED Orléans
Vague D – Campagne 2017-2018 : ED Panthéon Assas-Pdt (ED 455) / ED Paris Science Po (ED 234) / 2 ED restructurée ComUE USCP (ED 180 Paris Descartes / ED 382 Paris Diderot) / Licences et Masters Economie Panthéon Sorbonne / Masters Economie Panthéon Assas et Paris Diderot (expertise à distance)
Vague E – Campagne 2018-2019 : 3 ED Lille (ED 73-Pdt, ED 74, ED 473) / Masters Economie-Gestion, Math- Physique Cergy-Pontoise
Vague B – Campagne 2020-2021 : 2 Collèges doctoraux (Normandie Université, Pays de la Loire)
Vague C – Campagne 2021-2022 : 4 ED Poitiers (ED 88 / 2 ED restructurée 611-613-Pdt / ED 612)

4. Expert auprès de l'*Agence Nationale de la Recherche (ANR*) (depuis 2010)

5. Membre permanent du *Comité scientifique* de plusieurs manifestations nationales : *Journées de Microéconomie Appliquée* (JMA) (depuis 2001), *Séminaire d'Etudes et de Statistiques Appliquées à la Modélisation Economique* (SESAME*)* (de 1998 à 2005), *Journées d'Economie expérimentale* (devenues en 2009, *Journées de l'Association Française d'Economie Expérimentale* (ASFEE) (depuis 1997)

Organisateur à Montpellier des *3° Journées Françaises d'Économie expérimentale* (1997), des VIII° *Journées du SESAME* (1998) et des *20° Journées de Microéconomie Appliquée* (2003).

6. Referee auprès de plusieurs revues scientifiques françaises et étrangères : *Canadian Journal of Economics, Cahiers d'économie politique, Economic Bulletin, Economic Letters, Economie appliquée, Journal of Socio-Economics/Journal of Behavioral and Experimental Economics, Journal of Economic Behavior and Organization (JEBO), Journal of Economic Psychology, L'Actualité économique, Revue d'économie politique (REP), Revue d'économie régionale et urbaine (RERU), Revue de philosophie économique/Review of Economic Philosophy, Recherches économiques de Louvain, Revue économique, Social Choice and Welfare, Theory and Decision.*

7. Membre ou anciens membre de l'*Association Française de Science Economique (AFSE),* de *l'Association Française d'Economie Expérimentale (ASFEE), de l'European Economic Association*

(EEA), de la *Société de Philosophie des Sciences,* du *Réseau Philosophie-Econonomie / Philosophy-Economics Network,* de l'*Association Charles Gide pour l'étude de la pensée économique (ACGEPE),* de l'*Association des Sciences Régionales De Langue Française (ASRDLF).*

7. RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES, PEDAGOGIQUES ET DE PILOTAGE DE LA RECHERCHE AU PLAN LOCAL

1. *Direction d'une École Doctorale* : École doctorale Économie-Gestion de Montpellier (EDEG) (ED 231) (2007 – septembre 2013) (7 ans)
Établissements co-habilités : UM1 / UM2 / UM3 / SupAgro Montpellier / Organisme associé : Groupe Sup de Co de Montpellier (Montpellier Business School)
Depuis octobre 2013 : Chargé de mission « Relations institutionnelles » à l'EDEG (en cours)

2. *Fondation et Direction d'une Unité de Recherche* : Laboratoire Montpelliérain d'Économie Théorique et Appliquée - LAMETA - UMR CNRS 5474 / INRA 1135 (UM1 / CNRS / INRA / Sup Agro Montpellier) (1991-2002 et 2004-2005 : 14 ans) (*en savoir plus : Annexe 3*)

3. *Création et Direction d'un DEA puis Master Recherche*
(1989-2002 et 2008-2010 : 17 ans)
DEA « Microéconomie et Calcul Économique » (MCE) (1989-1998) / DEA « Analyse Économique, Modélisation et Quantification » (AEMQ) (1999-2002) / Master « Choix publics, Politique économique, Réseaux » (CPR) (2003-2006)

4. *Création et Direction d'un DESS puis Master Pro*
(1999-2010) : 12 ans)
DESS « Économie Quantitative et Management des Transports » (EQMT) (1999-2002) / Master « Transport et Logistique » (TL) (2003-2007)

5. Membre du *Conseil de l'UFR / Faculté des Sciences Economiques / Faculté d'économie* (Université Montpellier 1) (1988-2013) (26 ans)

6 *Chargé de mission* auprès du Vice-Président du Conseil Scientifique (VPCS) UM1 en charge du secteur SHS (avril 2009-avril 2012) (à ce titre, participation active au comité interuniversitaire en charge du dossier de préparation de l'opération Campus - pôle SHS)

7. Membre du *Conseil Scientifique* et de la *Commission Recherche* de l'Université Montpellier 1 (avril 2001-avril 2012) (3 mandats), puis membre invité permanent (mai 2012-septembre 2013)

8. Membre invité du *Conseil Scientifique* de l'Université de Montpellier 2 (2007-2013)

9. Membre des *Conseils Scientifiques* de l'École Supérieure de Commerce de Montpellier (2007-2013) et de l'École Montpellier SupAgro (2010-2013)

10 Membre du *Comité de pilotage (COPI) de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) de Montpellier* (représentant permanent de la Présidence de l'Université Montpellier 1) (2000-2013)

11. Membre de deux Écoles doctorales (personnalité extérieure élue) : ED Droit et Science politique de Montpellier (depuis 2007) (en cours) et ED de Sciences économiques et de gestion d'Aix-Marseille (2007-2011)

12. Membre de la *Commission de Spécialistes* puis du *Conseil de Section* (5° section) de l'Université Montpellier 1 - *Vice-Président* du *Conseil de Section* (avril 2009- avril 2012)

13. Membre de la *Commission de Spécialistes* (5° et 6° sections) de l'Université Paul Valéry-Montpellier 3 (jusqu'en 2004)

14. *Responsable pédagogique de la « filière » de 2° cycle* : Économétrie (Licence et Maîtrise) (1978-1983 / 1988-2002)

8. ACTIVITES D'ENCADREMENT DOCTORAL ET POST-DOCTORAL

Direction de 25 thèses de doctorat en sciences économiques soutenues à l'Université Montpellier 1 / Université de Montpellier (entre 1992 et 2016).

1. Laurent BRAS (Bourse CIFRE IBM Montpellier)
« Analyse théorique et empirique de la régulation des systèmes de production et de stock. La mise en œuvre des méthodes à flux tendus dans l'entreprise IBM » (juin 1992)
Responsable « système d'informations », Société bancaire, Lille
2. Corinne SERRANO (Bourse CIFRE IBM Montpellier)
« Analyse empirique et méthodologique de la mesure des performances dans les entreprises industrielles : le cas de la gestion des stocks dans l'entreprise IBM » (mai 1994)
Cadre « gestion des stocks », usine IBM, Montpellier
3. Najib KHALIFA (Ch de TD UM1 / ATER UM1)
« Les effets de débordement des biens publics locaux : modèles théoriques et tests empiriques » (janvier 1995)
Directeur adjoint « Finance et budget », Mairie de Bordeaux
4. Gilbert CARA (Bourse CIFRE IBM Montpellier)
« La gestion par les flux dans les systèmes industriels. Le cas du secteur informatique à travers l'étude de l'entreprise IBM » (juin 1996)
Responsable « Système d'informations », Société de service informatique, Lyon
5. Armelle GUILLOUX (Ch de TD UM1 / ATER UM1)
« Analyse microéconomique de la réglementation du secteur de l'eau » (juin 1996)
Travailleur indépendant : gestionnaire de congrès scientifiques internationaux, Angers
6. Valérie CLEMENT (ARM UM1 / ATER UM1)
« Les théories égalitaristes contemporaines de la justice. Réflexions méthodologiques et proposition de validation expérimentale » (décembre 1997)
Maître de Conférences Université de Montpellier
7. Sylvie ROMIA (Ch de TD UM1 / ATER UM1)
« La concurrence entre collectivités locales : étude théorique et empirique » (décembre 1998)
Chargée d'étude, Fédération Française des Travaux Publics, Paris
8. Christophe COURBAGE (co-tutelle avec le Pr L.ouis Eeckhoudt Université. de Mons, Belgique) (Assistant Univ Genève)
« Risque, santé et prévention » (janvier 1999)
Professeur des Universités, Université de Genève
9. Anne CAUSSE (Ch de TD UM1 / ATER UM1)
« La valeur du temps de transport » (janvier 1999)
Chargée de mission Banque des Territoires (Caisse des Dépôts) (anciennement Consultante IDATE), Montpellier
10. Isabelle CARRIERE (Bourse CIFRE, BRL Nîmes)
« Evaluation économique des programmes d'aménagement hydro-agricole du Bas-Rhône-Languedoc » (mai 1999)
Chargée d'étude CCI Nîmes
11. Thierry BLAYAC (ARM MENRT-UM1 et Ministère des Transports)
« La tarification des services de transport : de la tarification uniforme aux techniques du Yield Management-Pratiques, fondements et implications en termes de bien-être social » (janvier 2000)
Professeur des Universités, Université de Montpellier
12. Emmanuel MARTINEZ (Financement sur Contrat de recherche)
« L'analyse économique des négociations internationales sur le changement climatique à partir de la théorie des jeux à structure de coalitions» (mai 2000)
Chef économiste environnement, Dir Risques, Groupe Société Générale, Paris
13. Virginie LLORCA (Bourse CIFRE, IBM Montpellier)
« Supply Chain Management & ERP : gestion et intégration des flux d'information à IBM Montpellier » (décembre 2001)
Directrice Supply Chain, Méthodes & Organisations, société Orchestra Prémaman (secteur de l'habillement), Saint-Aunès (anciennement : Manager IBM Montpellier)
14. Nicolas MARCHETTI (ARM UM1+ ATER UM1)
« La localisation des équipements collectifs générateurs de nuisances » (mars 2003)

Directeur Général société FAMILYTRIP (secteur du tourisme familial)
15. Benoît SABATHIER (Salarié : journaliste économique)
« Analyse économique de la malnutrition » - (janvier 2004) (comptabilisée en 2003)
Journaliste Presse écrite, Directeur du développement, Gazette de Montpellier
16. Fabrice YAFIL (ARM UM1 + ATER UM1)
« Aversion au risque et demande d'assurance–maladie : étude théorique et expérimentale » - (juin 2004)
Maître de Conférences, Université de La Réunion
17. Elodie BRAHIC (Bourse ADEME + ATER UM1 et U Corse)
« Les enjeux d'équité dans les négociations climatiques » (co-direction : Jean-Michel Salles, CR CNRS UM1) (novembre 2006)
Chercheur INRAE, Bordeaux
18. Brice MAGDALOU (ARM UM1 + ATER UM1)
« Mesure des inégalités et « privation » : Gini contre Lorenz » (co-direction : Patrick Moyes DR CNRS Bordeaux 4) (décembre 2006)
Professeur des Universités, Université de Montpellier
19. Marion VIDAL † (ATER UM3)
« Analyse économique du secteur audiovisuel » (co-direction : Nathalie MOREAU MCF UM3) (décembre 2007)
Maître de Conférences, Université de Reims
(X). Jean-Fernand NGUEMA
« Justice distributive, sens de l'équité et aversion au risque : un nouveau principe de justice pour l'allocation des biens indivisibles » (2007)
[Décision du jury annulée par le Tribunal administratif de Montpellier à la demande de l'impétrant, au motif que la mention octroyée (mention Honorable) constituait un handicap pour sa carrière professionnelle]
20. Aurélie BONEIN (ARM / ATER UM1)
« Une investigation expérimentale de diverses formes de réciprocité» (2008)
Maître de Conférences, Université de Rennes
21. Alain Jean-Daniel CATHERINE (Salarié en disponibilité: Administration Education Nationale)
« Analyse économique de la solidarité » (2008)
Administration Education Nationale
22. Mélanie HEUGUES (ARM / ATER UM1)
« La formation endogène des coalitions dans le contexte du changement climatique : une analyse en termes de jeux supermodulaires » (juin 2009)
Cadre, Direction Régionale et Départementale Jeunesse, Sports et Cohésion sociale, Dijon
23. Guilhem ROUX (CD, ATER Nantes)
« Les théories modernes de la justice face au défi du développement durable. Un essai de philosophie économique » (décembre 2012)
Entrepreneur agro-écologue permaculteur / Directeur–fondateur Association « Philosophie Permaculture », Vebron (Lozère)
24. Sihame CHKAIR (CD),
« Equité et santé. Confrontation des conceptions théoriques et profanes de l'équité dans la mise à disposition des soins de santé » (co-direction : Gérard Naro, Pr Gestion UM1) (juin 2014)
Ingénieur INSERM, Cellule médico-économique, CHU Nîmes
25. Marc DUBOIS (CD)
« Essais sur les principes de transfert dans un cadre welfariste avec séparabilité forte » (co-direction : Stéphane Mussard MCF UM1) (septembre 2016)
Maître de Conférences, Université de Nîmes (Mayotte)

Superviseur de 4 candidats à l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR)

26. Pierre GARELLO (1993)
« Perception, risque et décision »
Professeur Aix-Marseille Université
27. Françoise SEYTE (1994)
« Analyses statistiques et économétriques de la répartition individuelle des revenus »
Maître de Conférences Université de Montpellier
28. Charles FIGUIERES (2010)

« Social dilemma and fairness in face of natural constraints”
Directeur de Recherche CNRS / Professeur Aix-Marseille Université
29. Thierry BLAYAC (2010)
« Modélisation économétrique des comportements – Transports & Santé »
Professeur Université de Montpellier

Participation à une trentaine de jury de thèses de doctorat ou d'HDR supplémentaires comme rapporteur (R), président (P) ou suffragant (S) :

Thèse de doctorat

1. Françoise GUIBBAUD-SEYTE (P)
Les modèles de distribution de revenus : application des modèles de C. Dagum aux distributions de salaires français
Dir : Michel Terraza / U. Montpellier 1 (1993)
2. Hassan KALANDAR (P)
Modélisation autorégressive vectorielle du marché pétrolier
Dir : Michel Terraza / U. Montpellier 1 (1993)
3. Véronique MURCIA (P)
Modélisation économétrique de la dynamique du marché communautaire des vins de table : le cas français
Dir : Michel Terraza / U. Montpellier 1 (1993)
4. Ali ZATOUT (P)
Approche bivariée des processus ARCH : application à la couverture à terme optimale du café et du cacao
Dir : Michel Terraza / U. Montpellier 1 (1994)
5. Osman NAKKAR (P)
Modélisation espace d'états de la dynamique des séries temporelles : traitement automatique des séries de données du marché du cuivre
Dir : Michel Terraza / U. Montpellier 1 (1994)
6. Anne DUBOIS-LAMBERT (P)
Les stratégies patrimoniales des travailleurs indépendants en vue de la retraite : formalisation et test d'un modèle de retraite à partir de l'Enquête Actifs Financiers 91
Dir : Robert Lifran / ENSAM (1996)
7. Khaïreddine JEBSI (P)
La dérèglementation incitative du secteur des télécommunications
Dir : Michel Deshons / U. Montpellier 1 (1996)
8. Olivier-David CHAMPION (P)
Cycles d'investissement et cycles électoraux dans les communes françaises
Dir : Jean-Marie ROUSSEAU / U. Montpellier 1 (1996)
9. Lionel THOMAS (P)
Incitations, incertitudes et marches publics
Dir : Michel Deshons / U. Montpellier 1 (1997)
10. Stéphane AYMARD (P)
Etudes expérimentales de paradoxes de la récurrence vers l'amont en théorie des jeux
Dir : Christian Montet / U. Montpellier 1 (18 novembre 1998)
11. Hervé BLANCHARD (S)
Justice sociale et biens publics locaux.
Dir : Jacques Percebois / U. Montpellier (12 janvier 1998)
12. Karine DARJINOFF (R)
Une étude expérimentale de trois modèles de la demande d'assurance
Dir : Louis Lévy-Garboua / U. Paris 1 (8 décembre 1999)
13. Matthieu NEVEU (R)
Financement volontaire d'un bien public : une analyse expérimentale de la coopération
Dir : Jean-Louis Rullière / U. Lyon 2 (28 septembre 2000)
14. Emmanuel SOL (P)
Le leadership dans les oligopoles dynamiques : émergence, affaiblissements et protection
Dir : Christian Montet U. Montpellier (2000)

15. Thierry VIGNOLO (P)
Appariement stratégique dans les jeux évolutionnistes : une réponse au problème des équilibres multiples
Dir : Christian Montet / U. Montpellier 1 (2001)
16. Hakim HAMMADOU (R)
Modélisation du choix modal voyageurs sur les déplacements longue distance : la valeur du temps
Dir : Hubert Jayet / U.Lille 1 (19 décembre 2001)
17. Ingrid BERLIA (R)
Equité et envie dans les interactions stratégiques. Une étude expérimentale du jeu d'ultimatum
Dir : Nicolas Vaneecloo / U. Lille 1 (10 septembre 2004)
18. Dorra RIAHI (R)
Analyse expérimentale des marchés d'assurance avec anti-sélection
Dir : Louis Lévy-Garboua / U. Paris 1 (2005)
19. Sameh BORGI (R)
Une analyse économique et expérimentale de la fraude à l'assurance et de l'audit
Dir : François Pannequin / U. Paris 1 (5 octobre 2006)
20. Dimitri DUBOIS (P)
L'émergence de relations de confiance-réciprocité au sein d'une population d'agents économiques
Dir : Marc Willinger / U. Montpellier 1 (6 décembre 2006)
21. Béatrice SIADOU-MARTIN (S)
*Impacts de la justice perçue sur l'évaluation d'une expérience de service et sur la relation au prestataire : application au domaine du restaurant (*Sciences de gestion)
Dir : Philippe Aurier / U. Montpellier 2 (8 décembre 2006)
22. Stéphane TUROLLA (P)
Spatial competition and the location regulation in the French supermarket industry. Modelisation and economic analysis of location decision
Dir : Jean-Louis Monino / U. Montpellier 1 (2007)
23. Thomas KOVACS (P)
Experimental investigation of individual characteristics determining trusting and reciprocal behavior
Dir : Marc Willinger / U. Montpellier 1 (21 décembre 2007)
24. Patrice BOUGETTE (P)
Une analyse économique des cessions d'actifs dans le contrôle des concentrations
Dir : Christian Montet / U. Montpellier 1 (2008)
25. Cédric NGUAPNANG-WANKO (P)
Mécanismes incitatifs et extensions dynamiques : contribution à la théorie des mécanismes bayésiens
Dir : Christian Montet / U. Montpellier 1 (1° décembre 2009)
26. Pierre-Jean COTTALARDA (S)
Une étude économique de la préférence pour le pouvoir
Dir : Marc Willinger / U. Montpellier 1 (2011)
27. Jean-Sébastien GHARBI (R)
Le modèle ELIE de redistribution des revenus : économie normative et justice sociale
Dir : Claude Gamel / U. Aix-Marseille (2012)
28. Judith FAVEREAU (R)
L'approche expérimentale du J-Pal en économie du développement : un tournant épistémologique?
Dir : Annie Cot / U. Paris 1 (2014)
29. Ismaël RAMAJO (S)
Politique budgétaire et taux d'intérêt en croissance ralentie
Dir : Claude Bismut / U. Montpellier (2019)

Habilitation à Diriger des Recherches

30. Florence LEGROS (1993) U. Montpellier 1 (P)
31. Serge BLONDEL (2002), U. Paris 1 (P)
32. David MASCLET (2008), U. Rennes (R)

9. ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT

Enseignements dispensés dans les établissements universitaires suivants : Université Montpellier 1 (depuis septembre 1971) / Université Lyon 2-Lumière (janvier 1984–août 1987)
Missions d'enseignement (un cours) : Université d'Oran (Algérie) (1979 et 1980) / Ecole Polytechnique de Tunis (2004) / Université Aix-Marseille 3 (janvier 2007–septembre 2013)

Liste des enseignements (U. Montpellier 1, sauf mention contraire)

- *Mathématiques,* Première année DEUG Sciences économiques
- *Recherche opérationnelle*, Licence Econométrie
- *Calcul économique*, Licence Econométrie
- *Economie mathématique*, Maîtrise Econométrie
- *Théorie des jeux*, Maîtrise Sciences Econométrie
- *Gestion des stocks et de la production*, Post-Doc Economie et Gestion (U. Oran)
- *Méthodes statistiques de l'analyse de données*, Maîtrise Econométrie (U. Lyon 2)
- *Aménagement du territoire*, Maîtrise Sciences économiques et AES (U. Lyon 2)
- *Economie spatiale et régionale*, Maîtrises Sciences économiques
- *Microéconomie théorique*, DEA/M2 Recherche MCE, AEMQ, CPR
- *Economie normative : choix social, inégalités, justice,* DEA/M2 Recherche MCE, AEMQ, CPR
- *Economie de la justice*, Post-Doc Economie (Ecole Polytechnique Tunis)
- *Théorie des jeux : niveau intermédiaire*, DEA/M2 Recherche MCE, AEMQ, CPR
- *Economie des transports : évaluation des projets, tarification des infrastructures),* DESS/M2 Pro EQMT, TL
- *Economie des transports : chois des investissements et tarification*, DESS/M2 Pro EQMT, TL
- *Calcul économique public*, DESS/M2 Pro EQMT, TL
- *Economie expérimentale*, DEA/M2 Recherche « Philosophie économique » (U. Aix-Marseille 2/3 et EHESS Marseille)
- *Théorie des jeux : niveau avancé,* Ecole doctorale Economie-Gestion de Montpellier *(poursuite de l'enseignement à titre gracieux après 2013)*
- *Philosophie économique : questions de justice sociale*, Ecole doctorale Economie-Gestion de Montpellier (*poursuite de l'enseignement à titre gracieux après 2013*)

10. TRAVAUX SCIENTIFIQUES

Mes travaux de recherche s'inscrivent pour l'essentiel au sein de trois vastes domaines de l'économie : Macroéconomie, Économie des inégalités et de la justice, Économie des comportements.

MACROÉCONOMIE

Les travaux en macroéconomie, entrepris dans les années 1970, abordent trois thématiques : croissance économique, monnaie et finance, économie du déséquilibre. Ils sont fortement formalisés ; ils utilisent en outre des mathématiques rarement utilisés jusqu'alors par les économistes français à l'université (théorie du contrôle optimal, intégration qualitative des équations différentielles, programmation dynamique, etc.)

[1] Serra D. (1971) Essai sur la théorie des croissances optimales, mémoire de D.E.S., Université de Montpellier, ronéoté, septembre 1971, 199 p.
[2] A. Dumas et D. Serra (1973), « Modèle d'autofinancement dans l'entreprise autogérée d'un système socialiste », *Revue d'Economie Politique*, n°6, 1973 : 1022-1041.
[3] A. Dumas et D. Serra (1974), « Financement des entreprises dans une économie socialiste autogérée », *Les Cahiers du Séminaire Charles Gide,* Tome 4, 1974 : 26-49.
[4] Serra D. (1974), « Hétérogénéité du capital et théorie néoclassique de la croissance », *Les Cahiers du Séminaire Charles Gide*, Tome 5, 1975 : 1-92.
[5] Serra D. (1975), « Préférences sociales inter-temporelles et croissance optimale », *Les Cahiers du Séminaire Charles Gide*, Tome 8, 1975 : 1-73.

[6] Bourdanove C., S. Calabre, D. Serra et M. Terraza (1976), « Essai de modélisation de l'économie de Keynes vue par Axel Leijonhufvud », *Les Cahiers du Séminaire Charles Gide*, Tome 9, 1976 : 1-66.
[7] Serra D.(1977), *Analyse des relations entre monnaie et croissance dans le cadre des modèles monétaires de croissance contemporains d'inspiration néoclassique*, thèse de doctorat d'Etat, Université de Montpellier, ronéotée, mai 1977, 461 p.
[8] Serra D. (1982), *Monnaie, inflation et croissance*, Economica, Collection *Modèles et macroéconomie appliquée*-Série : *Etudes et recherches n°1*, Paris (préface de Raymond Courbis), 1982, 487 p.
[9] Serra D. (1984), « Econométrie de l'offre de monnaie : une synthèse », *Les Cahiers du Séminaire Charles Gide*, Tome 16, 1984 : 75-121.

ÉCONOMIE DES INÉGALITÉS ET DE LA JUSTICE

Ces travaux, amorcés à la fin des années 1970, traitent essentiellement de la question de la justice et de l'équité en économie sur un plan théorique et appliqué (environnement, transport, espace, santé). Ils renvoient aussi bien à l'économie normative traditionnelle (économie du bien-être, choix social) qu'à la philosophie morale et politique ; certains d'entre eux mobilisent la méthode expérimentale en l'adaptant à la problématique (« éthique expérimentale »).

[10] Serra D. (1980), *Analyse économique d'un principe de justice sociale : la justice 'maximin' de Rawls*, thèse complémentaire, Université de Montpellier, ronéotée, octobre 1980, 151 p.
[11] Serra D. (1986), « Aménagement du territoire et équité spatiale », *Working Paper*, LET, 1986, 20 p.
[12] Serra D. (1996), « John Rawls et les analyses économiques de la justice – Un panorama des principales distinctions permettant de sérier la littérature », *Communication Congrès AFSE*, Paris, septembre 1996.
[13] Clément V., D. Serra et E. Sol (1997), « Egalitarisme et responsabilité – Un test expérimental d'une théorie récente de la justice », *Document de travail Lameta* DT n° 1997-2, 69 p. / *Communication Congrès FUR* Marrakech, mai 1999.
[14] Blayac T. et D. Serra (1997), « Tarifs publics et redistribution spatiale. Une application aux transports ferroviaires », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 1997, n°3 : 603-618 [*Document de travail Lameta*, DT n°1997-01, 18 p.]
[15] Clément V. et D. Serra (1999), « Ethique sociale et 'expérimentation' », *Document de travail Lameta*, DT n°1999-1, 31 p. / *Communication 5° Journées d'Economie Expérimentale*, Cachan, 1999.
[16] Serra D. (2000), « L'éthique 'expérimentale' ou comment tester empiriquement les préférences éthiques en matière de distribution ? » in *Définir les inégalités – Des principes de justice à leur représentation sociale,* Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Edition de la MIRE, Paris, janv. 2000, 155-163 (Actes du Séminaire interdisciplinaire sur la question des inégalités, Abbaye de Royaumont, mars 1999)
[17] Clément V. et D. Serra (2001), « Egalitarisme et responsabilité : une investigation expérimentale », *Revue d'Economie Politique,* 2001, 111 : 173-193
[18] Serra D. (2002), « Le labyrinthe des analyses économiques de la justice », *Conférence invitée Ecole Polytechnique de Tunis,* 14 mars 2002.
[19] Salles J.-M., E. Brahic, A. Lesueur, D. Serra (2003), *Impact de la formation de coalitions et des enjeux d'équité sur le cours des négociations internationales sur le climat : une analyse des fondements économiques et éthiques,* Rapport au MATE, programme Gestion des Impacts des Changements Climatiques (GICC), janvier 2003, 110 p.
[20] Serra D. (2004), « L'intégration de la rationalité axiologique en économie : un chantier en devenir », Working Paper Lameta, 2004, 7 p.
[21] Serra D. (2007), « Sentiments moraux et expérimentation économique » in *Leçons de Philosophie économique. Tome 3 : Science économique et Philosophie des sciences,* A. Leroux et P. Livet (eds.), Economica, 2007, 37 p.
[22] V. Clément, C. Le Clainche et D. Serra (2008), *Economie de la justice et de l'équité*, Economica, Paris, juin 2008, 420 p. [Recension par G. Demuijnck, *Revue de philosophie économique*, 2009/2 (vol 10) : 115-120]
[23] Clément V. et D. Serra (2009), « L'équité en matière de santé : qu'en pense l'opinion publique ? Une revue de l'éthique empirique dans le champ de la santé », *Revue de philosophie économique*, 2009, 10(1) : 55-77.
[24] Chkair S., D. Serra et T. Blayac (2018), « La perception de l'équité en matière de santé : les premiers enseignements de deux expérimentations », *Communication au Colloque « Santé : équité ou égalité – Définir, Mesurer, Agir »,* Toulouse, 23-25 mai 2018 (hal-02072467).

[25] Chkair S., D. Serra et T. Blayac (2018b), « Voile d'ignorance et préférences sociales », *Communication au 4° Colloque internationale de Philosophie économique « Normes et normativité »,* Lyon, ENS Lyon, 27-29 juin 2018 (hal-02072481).

ÉCONOMIE DES COMPORTEMENTS

Ces travaux, amorcés dans les années 1990, recourent à la modélisation des comportements, grâce notamment à la théorie des jeux. Ils mobilisent largement l'économie expérimentale. Ils sont souvent pluridisciplinaires, empruntant certains acquis de la psychologie cognitive (« économie comportementale ») ou/et des neurosciences comportementales (« neuroéconomie »). Les aspects de méthodologie économique et de philosophie des sciences sont fortement présents. Certains d'entre eux relèvent de l'histoire de la pensée économique contemporaine.

[26] Aymard S. et D. Serra (1999), "Dynamic optimization and backward induction. An experimental srtudy", *Document de travail Lameta,* DT n°2000-02 / *Communication Meeting international FUR*, Marrakech, 1999.
[27] Aymard S. et D. Serra (2000), « Les jeux expérimentaux : un tour d'horizon des résultats récents », *Document de travail Lameta,* DT n°2000-01, 15 p. / *Communication Congrès AFSE,* Paris, juin 2000.
[28] Aymard S. et D. Serra (2001), "Do individuals use backward induction in dynamic optimization problems? An experimental investigation", *Economic Letters,* 2001, 73: 287-292
[29] Marchetti N. et D. Serra (2001), « La localisation des équipements collectifs générateurs de nuisances. Modélisation et expérimentation », *Document de travail Lameta*, DT n°2001-09, 18 p.
[30] Yafil F. et D. Serra (2001), « Fonctions d'utilité multivariées, aversion au risque et assurance maladie : une étude expérimentale, *Document de travail Lameta*, DT n°2001-14 / *Communication Séminaire GRID*, Cachan, 2000 et *Séminaire JEREM*, Perpignan, 2001]
[31] Serra D (2001). "Game theory: an overview", Working paper Lameta, 9 p. / *Conférence invitée Colloque interdisciplinaire "Théorie des jeux et Systèmes Multi Agents"*, INRA, Montpellier, mai 2001.
[32] Yafil F. et D. Serra (2002), "Multivariate utility functions, cares demand and health insurance : an experimental investigation", *Working Paper Lameta, 21 p.* / *Communication AFSE* Marseille, septembre 2002.
[33] Montet C. et D. Serra (2003), Game Theory and Economics, Palgrave-Macmillan, London, juin 2003, 513 p. (traduction chinoise chez Economic Management Publishing House, Beijing, China, juin 2004)
[34] Marchetti N. et D. Serra (2003), "A cooperative game for sitting noxious facilities: theory and experimental design", *Economics Bulletin,* 2003, 3: 1-8.
[35] Eeckhoudt L. D. Serra et M. Willinger (2005), "In search of the second and third derivatives in the lab…An experiment on prudence and temperance", *Communication* 22e *Journées de Microéconomie Appliquée*, Hammamet, 26-27 mai 2005 / *Working Paper,* Lameta, octobre 2005, 12 p.
[36] Bonein A. et D. Serra (2006), « L'influence de la connaissance du genre du partenaire dans les relations de confiance et de réciprocité : une étude expérimentale », *Document de travail Lameta,* DT n° 2006-02, 18 p. / *Communication* 8ème *Journées d'Economie Expérimentale*, 1° et 2 juin 2006, Strasbourg.
[37] Bonein A., D. Serra (2007), "Another experimental look at reciprocal behavior: indirect reciprocity", *Document de Recherche Lameta* DR n° 2007-04, 2007, 38 p. / *Communication* 7e *Journée d'Economie Expérimentale*, Rennes, 8-9 juin 2005.
[38] Blayac T., C. Le Clainche, D. Serra (coord.) (2009), L'impact de l'état de santé sur les opportunités de vie : le cas des personnes ALD. Trois études sur données de terrain, données d'enquêtes et données expérimentales, Rapport « Inégalités sociales de santé », DREES-MIRE, Institut de Recherche en Santé Publique (IRESP), juillet 2009, 124 p.
[39] Bonein A. et D. Serra (2009), "Gender pairing biases in trustworthiness", *Journal of Socio-Economics,* oct. 2009*,* 38: 779-789 (devenu *Journal of Behavioral and Experimental Economics*).
[40] Blayac, Le Clainche et D. Serra (2011), « Préférences inter-temporelles et maladie chronique – Deux expérimentations », *Working Paper,* Lameta, 35 p. / Communication *Congrès de l'AFEE*, Grenoble, 2011 ; Séminaire « Politiques sociales et redistribution », Paris Dauphine, 2012 ; 29e *Journées de Microéconomie Appliquée*, Brest, 2012.
[41] Serra D (2012), « Un aperçu historique de l'économie expérimentale : des origines aux évolutions récentes», *Document de Recherche Lameta*, DR n° 2012- 5, 41 p.
[42] Serra D. (2012) (direction et contributions), Some methodological aspects of experimental economics, numéro spécial de la *Revue de philosophie économique*, Vrin, 192 p.

[43] Serra D. (2012), "The experimental method in economics: old issues and new challenges", *Revue de philosophie économique*, 2012, 13(1) : 3-19.
[44] Serra D. (2012), « Principes méthodologiques et pratiques de l'économie expérimentale : une vue d'ensemble », *Revue de philosophie économique,* 2012, 13(1) : 21-78.
[45] Serra D. (2012), « Un aperçu historique de l'économie expérimentale : des origines aux évolutions récentes », *Revue d'Economie Politique*, 2012, 122(5) :749-786.
[46] Serra D. (2015), *Histoire de l'économie expérimentale*, Editions Universitaires Européennes, Frankfort, 101p.
[47] Serra D. (2016), *Neuroéconomie*, Paris, Economica, 214 p. * [Recension par N. Vallois, *Revue d'économie politique*, 2016/3 :463-468, et P. Livet, *Revue de philosophie économique*, 2017/1 (vol 18) : 161-164]
[48] Serra D. (2017), *Economie comportementale*, Paris, Economica, 250 p. ** [Recension par S. Bourgeois-Gironde, *Revue d'économie politique*, 2018/1 : 169-175] *
[49] Serra D. (2017b), « La méthode expérimentale en économie : quelles applications en économie de la santé ? », Conférence invitée Séminaire MOME, CHU Nîmes, 31 janvier 2017.
[50] Serra D. (2019), « Neuroeconomics and neuroscience », *CEE-M Working Paper* 2019-12, 71 p. (halshs-02160907)
[51] Serra D. (2019), "La neuroéconomie en question : débats et controverses, *CEE-M Working Paper* 2019-13, 39 p. (hallshs-02160911)
[52] Serra D. (2021), "Decision-making: From neuroscience to neuroeconomics – An overview", *Theory and Decision,* 91 (1): 1-80.
[53] Serra D. (2022), *La « révolution » expérimentale en économie. Une histoire des courants de recherche qui l'incarnent*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée (PULM), 286 p.
[54] Serra D. (2022), "Controversies around neuroeconomics: Empirical, methodological and philosophical issues". *Revue de philosophie économique*, 2022/2, vol 23(2) : 135-193.
[55] Serra D. (à paraître), « Judith Favereau. *Le hasard de la preuve. Apports et limites de l'économie expérimentale du développement*, Lyon, ENS Editions, coll. 'Gouvernement en question(s)', 2021, 292 p. », *Revue d'histoire de la pensée économique*,

* L'ouvrage *Neuroéconomie* a été inclus dans la *short list* des prix AFSE des meilleurs livres d'économie 2017 (https://www.afse.fr/fr/article/prix-livre-maj(2017-297).
** La parution d'*Economie c*omportementale a donné lieu à une interview filmée par XERFI Canal en mai 2017 (journaliste : Thibault Lieurade), *Daniel Serra, Découvrir l'économie comportementale* (https://www.youtube.com/watch?v=qjo-1alb8nM) ainsi qu'à une interview pour le magazine *Mundo Corporativo* (magazine électronique publié en espagnol par Deloitte Brésil) en février 2018 (journaliste : Marta Boiça Daré) (https://www.mundocorporativo.eloitte.com.br/en/revista/edition-59) (en savoir plus : Annexe 4)

Co-auteurs : Stéphane Aymard, IR Edu Nat, U. La Rochelle ; Aurélie Bonein, MCF, U. Rennes ; Thierry Blayac, PU, U. Montpellier ; Christian Bourdanove†, MCF U. Montpellier ; Elodie Brahic, CR INRAE, U. Bordeaux ; Serge Calabre, PU, ENS Lyon ; Sihame Chkair, IR INSERM, U. Nîmes ; Valérie Clément, MCF, U. Montpellier ; André Dumas, PU, U. Montpellier 1 ; Louis Eeckhoudt, PU, U. Mons ; Christine Le Clainche, PU, U. Lille ; Nicolas Marchetti, DG Société ; Christian Montet, PU, U. Polynésie Française ; Jean-Michel Salles, DR CNRS, U. Montpellier ; Emmanuel Sol, IE CNRS, U. Montpellier ; Michel Terraza†, PU, U. Montpellier ; Marc Willinger, PU, U. Montpellier ; Fabrice Yafil, MCF, U. La Réunion.

ANNEXE 1

AUTOPORTRAIT

Texte destiné à l'origine aux membres de la section de l'Hérault de l'Association nationale des élèves et anciens élèves des lycées et collèges militaires, des écoles militaires préparatoires et des anciens enfants de troupes (AET) – Publication de ce document dans le n° 292 (avril 2023) de AET Magazine.

Daniel SERRA (Ecole Militaire Préparatoire Aix-en-Provence, 1956-1963)

DE MES « JEUNES » ANNÉES À MA VIE D'HOMME

Je suis né à Montpellier le 15 janvier 1945 d'un père, professeur de lettres classiques, issu d'une famille originaire de Catalogne espagnole, et d'une mère bourguignonne, que le mariage à l'âge de 20 ans a empêché de mener la carrière de chanteuse lyrique à laquelle elle aspirait. Troisième d'une fratrie de cinq garçons, dont le plus jeune est né du remariage de ma mère après le décès de mon père en 1946, j'ai grandi dans les quartiers Saint Denis et Saint Cléophas de Montpellier jusqu'en septembre 1956, date à laquelle j'entrais en classe de sixième à l'EMP d'Aix-en-Provence.

J'y ai séjourné sept ans, jusqu'en juillet 1963. J'ai eu l'opportunité – et j'en suis fier – de participer au défilé du 14 juillet 1958 sur les Champs Elysées avec la Musique de l'école, à l'âge de 13 ans, une cérémonie présidée par le Président René Coty, dernier président de la IV° République, flanqué de Charles De Gaulle, alors Président du Conseil et futur premier président de la V° République. Jugé inapte pour les grandes écoles militaires (problème de colonne vertébrale à la suite d'un accident), j'ai réintégré la vie civile et obtenu un Bac Math-Élem au Lycée Joffre de Montpellier en 1965. Comme nous tous vraisemblablement, mon passage à l'EMP d'Aix, à un âge où se forge la personnalité, m'a profondément marqué. J'y ai acquis un certain nombre de valeurs : honnêteté, sens du devoir, goût pour l'effort, camaraderie, esprit de groupe…, des valeurs auxquelles je n'ai cessé de croire ma vie durant. Mais ces années passées à Aix m'ont permis aussi de découvrir mon goût pour l'exercice des responsabilités collectives, en m'offrant l'opportunité d'exercer la fonction d'adjoint au chef de musique de l'école dès l'âge de 16 ans. Mais je reviendrai plus loin sur la place que la musique a occupée — et occupe toujours — dans ma vie.
Une fois le bac en poche, j'ai longuement hésité entre plusieurs parcours professionnels : architecte, ingénieur, métier artistique… ? J'ai finalement opté pour la faculté des sciences (DEUG de Math-Géné) à Montpellier, puis (conseillé par mon frère ainé, lui-même déjà professeur de droit à Montpellier, et futur premier Président de l'Université de Perpignan)), je me suis engagé dans des études d'économie, à l'heure où cette discipline s'ouvrait à la formalisation mathématique et au traitement statistique des données, en quête d'une scientificité plus forte. Ces études m'ont conduit à un Doctorat d'Etat en économie (macroéconomie théorique) en 1977[1], lequel m'a ouvert l'accès aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche. D'abord Maître de conférences à l'Université Montpellier 1 en 1978, puis, après une Thèse complémentaire en économie (philosophie

[1] « Analyse économique des relations monnaie-croissance dans les modèles monétaires de croissance contemporains », Thèse d'Etat, Université Montpellier 1, mai 1977

économique) en 1980[2] et la réussite en 1983 au concours national d'Agrégation de l'enseignement supérieur dans la section des sciences économiques, Professeur à l'Université Lumière-Lyon 2, avant de revenir à Montpellier en 1987.

De mon mariage en juillet 1971 avec Marie-Sylvette, rencontrée sur les bancs de la fac (elle comme étudiante, moi déjà comme Assistant), sont nées Caroline (aujourd'hui architecte à Carcassonne) et Charles (directeur d'un groupe d'agences bancaires dans le sud-ouest). Nos enfants nous ont donné quatre petites-filles, dont les années de naissance s'étalent entre mai 2008 et octobre 2014 : Emma, Faustine, Paola, Carla. Divorcé au début des années 2000, après quelques années retrouvées de célibataire, je suis à nouveau en couple depuis 2009 avec Maria, médecin au CHU de Montpellier.

MA VIE DE PROF: MES REGRETS, MES FIERTÉS

Ma vie d'enseignant-chercheur, amorcée en septembre 1971, s'est interrompue officiellement en décembre 2012 lorsque j'ai pris ma retraite en qualité de Professeur de classe exceptionnelle (peut-être l'équivalent de général dans l'armée ?)[3]. En réalité, mon activité professionnelle n'est pas complètement abandonnée car, nommé Professeur émérite en janvier 2013, j'exerce toujours certaines activités de recherche, d'expertise et, de manière marginale, d'enseignement en doctorat. Et cela ne devrait pas cesser dans l'immédiat, puisque je devrais être renouvelé pour quelques années supplémentaires à la fin de l'année (le conseil scientifique de ma fac a déjà donné un avis favorable).

Il est bien difficile de résumer plus de cinquante ans d'activité professionnelle en quelques paragraphes. Plutôt que d'évoquer ma vie de prof de manière purement chronologique, je partirai de la trame retenue dans le discours que j'ai prononcé en mars 2012, en clôture de la cérémonie qui avait été organisée en mon honneur. À en croire l'éloge prononcé à cette occasion par le directeur de mon laboratoire (le dernier en date de mes successeurs), je n'aurais connu au cours de ma carrière que des réussites dans mes projets et dans mes réalisations, en soulignant mes implications fortes dans la vie collective de l'établissement (et bien au-delà), comme au niveau du pilotage de la recherche. J'avais alors répondu que je nourrissais aussi quelques regrets.

Par trois fois en effet j'ai tenté d'accéder à des fonctions qui m'auraient sans doute permis d'infléchir de manière plus significative la destinée de nos structures universitaires locales et régionales. Par trois fois, j'ai dû renoncer au dernier moment.

La première tentative remonte à la fin des années 1980. Après quatre ans passés à Lyon, j'ai retrouvé en 1987 mon université d'origine, disponible pour assurer des tâches d'intérêt collectif. C'est ainsi que, encouragé par de nombreux collègues de la faculté d'économie, j'ai mené une campagne pour occuper la fonction de Doyen. J'ai dû cependant retirer ma candidature *in fine* lors de la séance du Conseil destinée à élire le Doyen…

Les deux autres tentatives sont plus récentes, puisqu'elles remontent à la fin des années 2000. J'ai d'abord envisagé de me présenter à la Présidence de l'Université Montpellier 1 en

[2] « Analyse économique d'un principe de justice sociale – la justice « maximin » de Rawls », Thèse complémentaire, Université Montpellier 1, octobre 1980.

[3] À titre d'information, la carrière universitaire comprend actuellement deux corps : (i) le corps des *Maîtres de Conférence*, qui inclut trois classes : classe normale, hors classe et classe exceptionnelle (ii) le corps des *Professeurs des Universités*, qui inclut trois classes : seconde classe, première classe et classe exceptionnelle. Les professeurs qui passent à la classe exceptionnelle ces dernières années ont entre 55 et 68 ans, l'effectif de la classe exceptionnelle est contingenté à 10 % du corps des professeurs en exercice.

2008, animé par le projet de voir aboutir rapidement le projet de fusion entre les trois universités de Montpellier (Montpellier 1, Montpellier 2-Sciences et Techniques du Languedoc, Montpellier 3-Paul Valéry), soutenu dans mon projet par bon nombre de collègues occupant des postes éminents (Doyens des faculté de Droit, de Médecine, d'AES, des STAPS) ainsi que par nombre de directeurs de grosses unités de recherche CNRS ou INSERM du secteur biologie-santé tout particulièrement, dont les chercheurs se partageaient déjà entre Montpellier 1 et Montpellier 2. Mon équipe était constituée : VPCA, VPCS, VPCEVU[4]. Mais là aussi, j'ai dû renoncer à notre projet au dernier moment…

Reste la dernière tentative en date, quelques mois plus tard, en juin 2008 : la Présidence du PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) de Montpellier Languedoc-Roussillon, l'instance de coordination territoriale régionale en matière d'enseignement supérieur et de recherche de l'époque[5]. L'ambition était la même sur un périmètre plus étendu : parvenir à rassembler toutes les forces d'enseignement et de recherche du site montpelliérain et au-delà, de notre Région (Languedoc-Roussillon à l'époque, en incluant Nîmes et Perpignan), afin d'aboutir à la construction d'une grande université de recherche et d'enseignement unique à l'horizon de janvier 2012. Les soutiens (au niveau de notre université) étaient les mêmes. Mais j'avais également des échos favorables du côté des deux autres universités montpelliéraines (qu'il s'agisse de la Présidente de Montpellier 2 ou de celle de Montpellier 3). Car j'avais su, semble-t-il, me faire apprécier lors de la constitution du pôle Sciences Humaines et Sociales (SHS), dans le cadre du Plan Campus (notamment des VPCS avec qui j'avais étroitement collaboré). J'avais même un appui du Recteur en place à l'époque. Mais là encore, je n'ai pu aller au bout de ce projet…

Pour quelles raisons, me direz-vous, ces trois projets n'ont pas abouti ? Sans aucun doute, mon refus de m'engager pleinement dans la démarche « électoraliste » qui, depuis plusieurs décennies, conditionne en grande partie l'accès aux postes de haute responsabilité dans l'enseignement supérieur, en même temps à coup sûr que mon rejet de l'esprit clanique qui, malheureusement, va souvent de pair et gangrène le monde universitaire… Peut-être aussi parce que je ne le voulais pas suffisamment, me dirons certains de mes collègues. C'est possible.

Car j'ai toujours placé au premier plan, c'est vrai, mon rôle d'enseignant et mon métier de chercheur. Je me suis ainsi contenté d'une implication plus modeste dans la vie collective au niveau de notre Faculté d'économie en siégeant dans son Conseil comme membre élu pendant près de vingt-cinq ans. Mais aussi, malgré tout, au niveau de l'établissement, en siégeant durant trois mandats successifs (soit douze ans) dans son Conseil Scientifique, et en acceptant même la fonction de Chargé de mission en charge du secteur SHS au sein de ce

---

[4] Jusqu'en 2013, il existait trois conseils centraux dans les universités : le Conseil d'Administration (CA) (c'est l'organe politique, c'est lui qui élit le Président), le Conseil Scientifique (CS) et le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU), avec à leur tête un Vice-Président « statutaire ». Le dispositif était complété par un Vice-Président Etudiant. Le Président de l'université avait par ailleurs la possibilité de nommer des Vice-Présidents « délégués » (ou « chargés de mission ») chargés de traiter de questions ou de secteurs spécifiques. Désormais, il existe deux conseils seulement ; le Conseil d'Administration, présidé par le président de l'université, et le Conseil Académique (CAC) composé de la Commission recherche et de la Commission pour la formation et la vie universitaire, avec des vice-présidents pour chaque organe, mais le président peut présider chaque instance s'il le souhaite…

[5] Les PRES ont été remplacé en 2013 par les ComUE (Communauté d'universités et d'établissements). Depuis 2020, les établissements et les grandes écoles ont la possibilité de choisir de créer plutôt un EPE (Etablissement public expérimental), une structure de coopération dotée d'un statut bien moins contraignant. L'Université de Montpellier (qui résulte de la fusion des Universités Montpellier 1 et 2 en 2015) n'a pas manqué de faire adopter ce nouveau statut en se regroupant avec la seule Ecole de Chimie de Montpellier.

conseil (on dirait aujourd'hui Vice-Président délégué), lors de l'un des mandats. En parallèle, je me suis attaché à remplir avec conscience ma tâche d'enseignant, en intervenant au niveau de tous les cycles, de la Première année au Doctorat, et dans des matières très diverses (de l'« économie mathématique » à la « philosophie économique » en passant par la « théorie des jeux », l'« économie expérimentale et comportementale » ou encore l'« économie spatiale, régionale et des transports »).

Laissant de côté mes regrets, j'insisterai à présent sur mes fiertés. Le directeur de mon laboratoire, dans son éloge prononcé en 2012, avait eu la gentillesse de rappeler quelques-unes des actions dont, avec le recul des années, je pouvais sans doute m'enorgueillir.

J'ai d'abord animé à partir de 1978, et pendant vingt-et-un ans, la filière réputée de second cycle en Econométrie (Licence et Maîtrise), un cursus réservé alors aux meilleurs de nos étudiants. J'ai ensuite créé en 1989, et dirigé pendant dix-sept ans (sous des appellations qui ont évolué au fil du temps et des habilitations), le DEA (Diplôme d'Etudes Approfondies) puis le Master à finalité recherche de la faculté[6]. Une formation dont sont sortis nombre de diplômés qui, après leur thèse de doctorat, se sont engagés dans la carrière universitaire, la recherche publique ou des fonctions d'économiste dans l'administration ou les institutions internationales. J'ai également créé en 1999, et dirigé durant douze ans, une formation à vocation professionnelle marquée en économie des transports et logistique (d'abord DESS-Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées à sa création en 1999, puis Master professionnel), une formation dispensée en collaboration étroite avec plusieurs acteurs professionnels locaux du secteur : Directions Départementale et Régionale de l'Equipement (DDE/DRE), Agglo de Montpellier, Transport de l'Agglomération de Montpellier (TAM), SNCF, Air littoral, Port de Sète, société IBM, Sociétés de transport routier…)[7].

Avec le recul, parmi les choses dont je suis incontestablement le plus fier, figure le LAMETA (Laboratoire montpelliérain d'économie théorique et appliquée), ce laboratoire qui me rendait hommage en 2012, principale structure de recherche montpelliéraine en économie que j'avais créé en 1990, puis dirigé à plusieurs reprises pendant près de quatorze ans. D'abord simple équipe d'accueil d'une poignée de doctorants autour de thématiques liées essentiellement à la microéconomie (finance, organisation industrielle, choix publics), l'équipe s'est enrichie au cours des différentes habilitations par des apports successifs de chercheurs travaillant dans d'autres champs (économétrie, santé, macroéconomie, environnement et écologie, développement, histoire de la pensée…), pour obtenir finalement en 2001 le statut très prisé d'UMR (Unité Mixte de Recherche) avec le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) et l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique), accueillant ainsi des chercheurs rattachés à ces organismes. Plusieurs directeurs se sont succédé au fil du temps et ils ont su faire fructifier l'investissement des origines.

Je suis très fier également du rôle d'animation que j'ai joué au niveau de la formation doctorale à Montpellier. J'ai dirigé pendant plus de huit ans l'Ecole Doctorale Economie-Gestion de Montpellier, regroupant les trois universités, l'Ecole d'ingénieur SupAgro (aujourd'hui Institut Agro) et Montpellier Business School (l'ancienne Ecole de commerce)[8].

---

[6] « Microéconomie et Calcul économique » (MCE), « Analyse Economique, Modélisation et Quantification » (AEMQ), « Choix publics, Politique économique, Réseaux » (CPR).

[7] « Economie Quantitative et Management des Transports » (EQMT), « Transport et Logistique » (TL).

[8] Depuis le début des années 1990, le système universitaire français s'est inspiré des pratiques en cours aux Etats-Unis et dans de nombreux pays européens avec la création des Ecoles doctorales. Ce sont des instances qui ont pour mission

Et je me réjouis du travail qui a été accompli pour améliorer les conditions dans lesquelles les doctorants préparent leurs thèses. Bien sûr, il s'est agi d'un travail d'équipe, associant au premier chef la dizaine de directeurs de laboratoires rattachés, mais aussi les collègues qui m'ont accompagné au fil du temps dans cette tâche de direction (particulièrement le directeur adjoint et les chargés de mission pour les relations européennes/internationales ou pour l'insertion professionnelle, des fonctions que j'avais alors imaginées pour conforter la dimension internationale de l'école ou aider les jeunes docteurs dans leur projet post-thèse).

C'est cette fonction de directeur d'une Ecole Doctorale qui m'a d'ailleurs valu d'être très souvent mobilisé par le HCÉRES (Haut Conseil d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) comme président ou membre de comités chargés d'évaluer des écoles doctorales ou des collèges doctoraux (regroupement d'écoles doctorales sur un site particulier), à Paris ou en province. J'ai même été recruté un temps par cet organisme national pour assurer la fonction de Conseiller scientifique, en charge plus particulièrement de la constitution des comités d'évaluation et de la préparation des visites dans les divers établissements. Enfin, c'est cet intérêt pour les études doctorales, qui m'ont incité à créer en 2012 une Conférence nationale des directeurs d'école doctorale en économie-gestion (CNED-EG), un lieu d'échanges d'information et de « bonnes pratiques » dans la formation des doctorants, dans le respect de la règlementation en vigueur, laquelle a profondément changée en 2016. J'assure toujours aujourd'hui la Présidence de cette instance nationale (réélu régulièrement) et je co-organise chaque année une réunion avec les collègues disponibles, en liaison avec les directeurs des écoles qui nous accueillent à tour de rôle sur les différents sites de leur école à Paris et en province. Je suis également à ce titre l'un des interlocuteurs privilégiés de la DGESIP (Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en ce qui concerne les questions de formation doctorale (j'ai participé notamment aux négociations qui ont précédé la réforme de 2016). J'entretiens également à ce titre des relations étroites avec la Conférence nationale des collèges doctoraux et les Présidences des Sections économie et gestion du CNU (Conseil National des Universités).

Si la vie d'un professeur d'université est consacrée en grande partie à sa fonction d'enseignant et d'animation des formations et des structures de recherche, son activité de chercheur occupe aussi une place essentielle. En amont de la diffusion des connaissances, la participation à leur création figure aussi dans le cahier des charges de tout professeur. J'ai ainsi été amené à participer au cours de ma carrière à une multitude de workshops, séminaires, colloques, congrès, en France et à l'étranger, comme organisateur, responsable de sessions ou/et auteur d'une communication. J'ai aussi publié une cinquantaine d'articles de recherche dans des revues scientifiques nationales ou internationales sur des sujets qui ont évolué au cours du temps. À la différence des chercheurs en sciences « dures » — au sein desquelles très souvent un chercheur travaille toute sa vie autour d'une même thématique —, dans les sciences sociales, on a loisir de pouvoir défricher de multiples domaines au cours de sa carrière. C'est le cadre d'analyse privilégié (le « paradigme »), la méthode et les instruments employés qui, souvent, restent l'identité du chercheur. Quoique

---

d'accompagner le doctorant de son inscription en thèse à son entrée dans le monde professionnel, avec en particulier l'obligation de faire respecter la règlementation en vigueur. Comme les Ecoles doctorales sont souvent pluridisciplinaires, rassemblant des doctorants inscrits dans de multiples universités, leur statut gène quelque peu les présidents des établissements qui, depuis leur création, n'ont eu de cesse de chercher à minimiser leur influence dans le fonctionnement des établissements en leur octroyant des dotations budgétaires souvent très faibles, ce qui limite leurs marges d'initiative…

dans mon cas, je sois passé progressivement de travaux à orientation théorique marquée et très formalisée à des études plus empiriques, accordant une large place aux données expérimentales. Proches à l'origine du cœur de la science économique *mainstream* (travaux de modélisation théorique sur la croissance macroéconomique, l'offre de monnaie et l'inflation, les inégalités économiques et sociales, les décisions en entreprise…), mes thématiques de recherche se sont portées progressivement sur des domaines à la périphérie de l'économie, à l'interface entre « économie et philosophie », « économie et psychologie », « économie et neurosciences », conscient que c'était là que se produiraient désormais les avancées scientifiques. J'ai fait partie notamment de la poignée d'économistes qui, dans les années 1990, ont introduit en France cette branche connue désormais sous le nom d'« économie expérimentale » (à savoir, la mise en œuvre d'expériences en laboratoire ou de terrain afin de « produire » des données pertinentes sur des questions économiques, sociales ou politiques). J'ai été entre autres un pionnier en matière d'« éthique expérimentale »[9], et je suis aujourd'hui un chercheur reconnu en « neuroéconomie » (un domaine de recherche récent — guère plus de deux décennies — à la jonction entre l'économie, la psychologie cognitive et les neurosciences comportementales). À l'actif de mon bilan de chercheur figurent aussi à ce jour la publication de plusieurs ouvrages scientifiques chez des éditeurs français et internationaux. Je relève ce point, car ce n'est pas forcément le cas de tous les enseignants-chercheurs, tant le caractère chronophage de cette activité d'écriture de monographies, essais ou manuels est élevé. D'ailleurs, quatre de mes livres ont été rédigés ces dernières années, depuis que je suis moins accaparé par des charges d'enseignement.[10]

Je suis particulièrement fier enfin de mon activité de Directeur de thèse, qui m'a amené à acheminer vingt-cinq de mes doctorants en économie jusqu'au grade de docteur, créant à cette occasion des liens forts avec de jeunes esprits à l'apogée de leurs études universitaires, dont certains se sont transformés avec le temps en lien d'amitiés.

Pour l'ensemble de mes « services rendus à l'éducation nationale » (c'est le terme consacré), je me suis vu attribuer le grade de chevalier dans l'ordre des Palmes académiques en juillet 2022.

LA MUSIQUE, UNE COMPAGNE OMNIPRÉSENTE

Initié dès mon plus jeune âge à la « chose musicale » (classe de solfège puis de violoncelle au Conservatoire de musique de Montpellier, à partir de l'âge de sept ans), j'ai trouvé à l'EMP d'Aix un lieu idéal pour faire fructifier mes talents, en « pratiquant » plusieurs instruments dans l'harmonie de la musique de l'école ; j'ai d'abord jouer de la « basse » — une sorte de petit tuba, de la famille des saxhorns —, puis très vite du trombone à coulisse. J'ai même

---

[9] Le Prix Nobel 2021 a été attribué conjointement à trois chercheurs américains pour leurs travaux d'expériences « naturelles » sur le marché du travail. L'« éthique expérimentale » est une expression que j'ai introduite pour la première fois lors d'un séminaire interdisciplinaire sur « la définition des inégalités » organisé en 1999 par la DREES du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité. L'originalité de cette notion tient à l'emploi de la méthode expérimentale (à savoir une approche essentiellement « positive ») pour cerner le caractère moral ou éthique des comportements (à savoir une spécificité profondément « normative »). Ce sont en grande partie les philosophes qui se sont emparés du concept par la suite en développant une « philosophie expérimentale ».

[10] *Monnaie, inflation et croissance*, Paris, Economica, 1982, 306 p. ; *Economics and Game Theory*, London, Macmillan Palgrave, 2003, 487 p. (traduction chinoise, Beijing, 2004) ; *Economie de la justice et de l'équité*, Economica, 2008, 431 p. ; *Experimental economics : some methodological aspects* (eds.), Vrin, 2012, 192 p. ; *Histoire de l'économie expérimentale*, Saarbrücken, Ed. Universitaires Européennes, 2015, 98 p. ; *Neuroéconomie*, Economica, 2016, 214 p. ; *Economie comportementale*, Economica, 2017, 207 p. ; *La « révolution » expérimentale en économie. Une histoire des courants de recherche qui l'incarnent,* Presses Universitaires de la Méditerranée, 2022, 280 p.

créé en 1960 mon propre groupe de rock avec des camarades guitaristes, à l'heure où la période « yéyé » s'installait dans notre pays (Johnny Hallyday, Eddy Mitchell et les Chaussettes noires, Dick Rivers et les Chats sauvages, Frank Alamo…) ! En dehors de mon implication forte dans la musique de l'école, j'ai eu aussi l'opportunité de participer, en parallèle, à une grande formation de jazz, avec certains musiciens de la Musique de l'Air, cantonnés dans la caserne d'aviation voisine de l'EMP (c'était le temps des grandes formations comprenant, outre la section rythmique et le piano, trois ou quatre saxophones, trois trompettes, deux ou trois trombones…°) ou encore comme saxophoniste alto, dans un groupe plus restreint dans lequel le pianiste était l'un de nos répétiteurs qui faisait alors son service militaire à l'école et qui – pour la petite histoire – deviendra plus tard le maire d'une grande ville du Sud de la France…)

De retour à la vie civile en 1963, j'ai eu l'opportunité d'intégrer comme ténor le chœur dans lequel chantait ma mère depuis de nombreuses années, le Chœur de l'Enclos Saint François, et de participer à la fameuse Passion selon Saint-Matthieu de J-S Bach, donnée en la Cathédrale de Montpellier sous la direction de Jean Bioulès, un chef renommé dont l'un des fils deviendra un peintre célèbre quelques-années plus tard. Puis, en 1964, me retrouvant maître d'internat à la Cité scolaire d'Alès, tout en étant inscrit à la Faculté des sciences de Montpellier, j'intégrais un orchestre de variété réputé de la ville, à la recherche d'un cuivre supplémentaire (l'orchestre Claude Alméras). J'y entrais ainsi comme tromboniste puis, très vite, je suis devenu guitariste basse et chanteur avec les répertoires de chanteurs comme Adamo, Polnareff, Hugues Auffray, Hervé Vilar, Christophe, Pascal Danel, Jacques Dutronc, Michel Delpech, Gérard Lenorman… Je devenais en parallèle l'arrangeur musical de cet orchestre semi-professionnel qui sillonnait le sud de la France : bals populaires, fêtes « votives », dancings, boîtes de nuit, soirées dansantes, accompagnements de vedettes en tournée… Quelques souvenirs marquants de cette époque. Le partage de la scène avec un chanteur martiniquais de R&B, Milou, qui reprendra plus tard le rôle de Julien Clerc dans la comédie musicale Hair, avec la chanteuse Dani, avant qu'elle « ne monte à Paris » et fasse la carrière que l'on connaît, ou encore avec le célèbre trompettiste classique Maurice André, venu jouer avec nous pour le bal de la fête nationale à Alès, sa ville d'origine, en compagnie de son frère, trompettiste également et professeur au conservatoire de la ville. Je me souviens aussi avoir accompagné en concert, comme guitare basse, des chanteuses ou chanteurs connus dans les années 1960, mais qui se déplaçaient en province avec leur seul pianiste : Petula Clark, John William, Georges Ulmer. Je me rappelle également avoir participé à la première partie de spectacles donnés par des artistes alors réputés : Jean Richard, sous un chapiteau installé à Marvejols dans l'Aveyron, Roger Pierre et Jean-Marc Thibaut dans les arènes d'Alès. Une pensée particulière en outre pour le réveillon de la Saint-Sylvestre 1967 à l'Oustau de Baumanière, aux Beaux de Provence, un réveillon que nous avions animé au plan musical, et auquel participait Charles Aznavour ; il avait eu la gentillesse, au petit matin, de « faire un bœuf » avec nous !

Après ma mutation au lycée Joffre de Montpellier comme surveillant d'externat en 1968, je quittais mon orchestre d'Alès pour intégrer des formations locales (trois orchestres successivement) au sein lesquelles, jusqu'à ma nomination à la Faculté d'économie comme Assistant puis la naissance de mon premier enfant en 1972, je continuais à naviguer de fête de village en dancing, de soirées mondaines en boîtes de nuit (à l'époque, les DJ n'avaient pas encore le monopole des boîtes…), en actualisant bien sûr mon répertoire. Quelques souvenirs de cette époque en vrac : le bal de la fête nationale sur la place de la Comédie à

Montpellier, une saison au Casino de Palavas (avec la chanteuse Lolita Banos, réputée localement dans le répertoire latino-américain), une saison au Cabaret d'Issanka (avec strip-tease tous les soirs !), un été dans un restaurant à la Grande-Motte, le gala du Rotary Club dans un grand hôtel d'Arles…

Accaparé par les débuts dans mon métier de prof à la fac et, en parallèle, par ma vie familiale, j'ai mis un peu de côté mes activités musicales durant une trentaine d'année. Pour autant, la musique n'a pas complètement disparu de ma vie. Après l'achat d'un piano, j'ai entrepris en autodidacte de maîtriser suffisamment cet instrument pour pouvoir m'accompagner au chant pour mon plaisir personnel ou pour un moment de partage avec la famille et les amis (répertoires supplémentaires de Gilbert Bécaud, Charles Aznavour, Emmanuel Moire, Calogero, Obispo, Bruel, Jean-Jacques Lafon…).

Ce n'est que, début 2000, que j'ai découvert par hasard l'existence d'un chœur universitaire à Montpellier, animée par Sylvie Golgevit, une collègue de Montpellier 3, professeur de musicologie. Recruté à ECUME (Ensemble choral universitaire de Montpellier), j'y suis resté jusqu'en 2019, participant à plusieurs programmes éclectiques mais toujours passionnants, au sein d'un ensemble musical dynamique composé en forte proportion d'étudiants, et dont l'originalité est de présenter des mises en espaces appropriées aux programmes musicaux retenus chaque année (ce qui implique de connaître « par cœur » les partitions…)[11]. De cette période riche en émotions musicales je retiendrai peut-être ma participation au concert donné par ECUME à l'Opéra Comédie pour fêter les 20 ans du chœur, « Amazing Berstein ! », composé d'extraits de trois des œuvres musicales de ce grand compositeur et chef d'orchestre américain (Peter Pan, Candide et Mass), en compagnie du Chœur de l'Opéra Junior, ou encore le déplacement en car à Belfort pour le FIMU (Festival international de musique universitaire), trois jours de fiesta inoubliables ! J'ai conservé des contacts étroits avec ce chœur qui me sollicite régulièrement pour participer ponctuellement à certains spectacles, comme l'opéra baroque de Glück, « L'ivrogne corrigé », monté avec des solistes de l'opéra de Lyon et l'orchestre de l'Université de Montpellier. Et plus récemment le spectacle « Comme une île – Lampedusa », associant des éléments d'ECUME, un ensemble de musique arabo-andalouse et des comédiens professionnels, produit pour la première fois en mars 2019 dans le cadre du Festival de musique interreligieux de musique sacrée à Castelnau et Mèze ; le spectacle a été repris en novembre 2021 à Montpellier puis à Sète, et il sera à nouveau donné dans une version élargie à l'Opéra Comédie fin novembre 2022.

Parallèlement, j'ai participé entre 2014 et 2017 à un octuor vocal composé de solistes de grande qualité, « Climats », tenant la partie de Ténor 2, dans des pièces polyphoniques religieuses et profanes. Puis à partir de 2017, j'ai intégré le CUMM (Chœur Universitaire de Montpellier Méditerranée), dans lequel je chante toujours. Cette formation propose des répertoires plus classiques sous la direction de Valérie Blanvillain, pianiste accompagnatrice à l'Opéra de Montpellier. Au programme, ces dernières années : Mozart, Mendelssohn, Verdi, Gounod, Bizet, Saint-Saëns, Delibes, Massenet, Fauré, Rossini, Debussy, Ravel, Poulenc… Mais des compositeurs plus modernes ont aussi été à l'honneur, selon les années : George Gershwin, Aaron Copland, Samuel Barber, Leonard Bernstein, Karl Jenkins, John Rutter, Bob Chilcott, Will Todd… Impossible de citer les innombrables concerts donnés avec le CUMM (entre six et huit par an en général). J'en retiendrai juste cinq parmi les plus

[11] Parmi les dernières productions auxquelles j'ai participé : « Cubana Soy (2013), « Il était une fois l'Irlande » (2014), « Musical Dream » (2015), « Voguons – De la Baltique aux rives du Danube (2016), « Itinario musical de un loco (Don Quichotte de la Mancha) » (2017), « American Journey » (2018).

récents : le concert « Jazz » en l'église St Roch puis à Sète, avec le chœur « Da Cagile » de Bruxelles en 2018 ; le concert du Rotary, « Les romantiques », à l'Opéra Comédie de Montpellier, avec l'orchestre « Résonances » et des solistes de l'Opéra en 2019 ; le concert « De Broadway à Piccadilly », donné à Castelnau le Lez et à la Salle Molière de Montpellier avec l'ensemble vocal « Les dames de chœur », également en 2019 ; le Requiem de Fauré à Madrid avec un chœur madrilène et la Misatango de Palmeri en l'Abbaye de Maguelone en 2022.

Plus récemment, j'ai rejoint aussi un chœur lyrique réputé de Montpellier, le CSM (Chœur Symphonique de Montpellier), qui cherchait à renforcer son pupitre de ténors en vue de monter en 2021 deux œuvres exigeantes d'Antonin Dvorak (le Te Deum et la Messe en Ré), sous la direction de Michel Piquemal, un chef d'orchestre et de chœur de grande renommée. A l'issue de cette riche expérience et des concerts donnés à Narbonne et à Montpellier, j'ai finalement intégré ce chœur et nous nous sommes produits depuis autour de plusieurs programmes : Caillebotte, Gounod, et Poulenc à Poussan et Millau ; la Messa de Gloria de Puccini en la Cathédrale de Montpellier puis à Poussan, Clermont-l'Hérault et Millau ; Le Roi David de Honegger, un oratorio pour chœur, solistes et orchestre, donné en l'Abbaye de Sylvanes.

Depuis 2016, par ailleurs, je m'adonne à un genre musical tout autre, l'opérette (appelée encore « opéra bouffe »). Je participe en effet à une troupe de chanteurs et comédiens amateurs « éclairés » de Montpellier, Nîmes ou Mende, « Musica Lyrica », qui s'est constituée sous l'impulsion de Marie-Claude Chevalier, directrice du chœur et de l'orchestre du Conservatoire de Nîmes, en vue de produire ce genre de spectacle accompagnée par une petite formation musicale nîmoise. C'est ainsi que nous avons déjà présenté à des publics très variés deux opérettes classiques de Jacques Offenbach, « La Belle Hélène » (reprise récemment à Assas en novembre 2021) et « La Grande Duchesse de Gerolstein ». Nous avons par ailleurs effectué au cours de l'été 2022, une représentation de « La Vie Parisienne » dans des châteaux en Lozère et Haute-Loire, et « La Veuve Joyeuse» de Franz Lehar est en préparation.

Enfin, j'ai décidé en 2017 de participer au projet ambitieux que montait alors l'Opéra National de Montpellier, intitulé « Un air de famille » : il s'agissait de marier des chanteurs amateurs « éclairés » à des chanteurs parfaitement amateurs, adultes et enfants, dans la préparation d'airs d'opéras classiques qui seraient ensuite donnés en public. L'enjeu était risqué mais, la nature faisant bien les choses, l'effectif initial (plus de 300 volontaires la première année) a été ramené à des proportions plus gérables au fil des répétitions. C'est quand même un chœur de plus de 150 personnes qui s'est produit à l'Opéra Comédie en mai 2018 dans le « Carmen » de Bizet, les rôles de solistes étant tenus par des membres du Chœur professionnel et accompagné par l'orchestre de l'Opéra de Montpellier sous la baguette d'un chef invité parisien. L'opération, qui a connu un franc succès, a été renouvelée l'année suivante autour des « Grands airs d'opéra Italiens, Allemands et Français » ; le concert a eu lieu en mai 2019 avec autant de succès dans le grand auditorium du Corum cette fois. Était au programme pour 2020 le célèbre opéra « Carmina Burana » de Carl Orff mais, malheureusement, les répétitions qui s'étaient déroulées dès septembre 2019, n'ont débouché sur aucun concert en public, pour les raisons que vous devinez.

Chers camarades, à la demande de Christian Rahier, notre nouveau président, j'ai « gonflé » la part que la musique a prise dans ma vie, au détriment en particulier de certains épisodes

de ma vie personnelle et familiale, qui ont bien évidemment largement comptés, mais qui offrent à coup sûr peu d'intérêt pour des lecteurs autres que la famille et les amis proches.

Montpellier, le 3 octobre 2022.

ANNEXE 2.

CÉRÉMONIE DU 16 MARS 2012 ORGANISÉE EN HOMMAGE AU **PROFESSEUR DANIEL SERRA** DANS LES LOCAUX DE LA FACULTÉ DE MONTPELLIER

Reproduction du discours de Daniel Serra en réponse à l'éloge prononcé par Jean-Michel Salles, Directeur du LAMETA.

Merci de me donner l'opportunité de dire quelques mots à l'issue de cette journée organisée en mon honneur.

REMERCIEMENTS

Je voudrais en tout premier lieu dire toute ma reconnaissance aux collègues qui ont pris l'initiative d'organiser cette manifestation. Qu'elle n'a été ma surprise lorsque j'ai eu connaissance de ce projet au mois de novembre, lors des Journées de notre laboratoire. Le secret avait été bien gardé car il paraît que l'idée était déjà bien plus ancienne…. Surprise et fierté, quand j'ai appris dans le même temps que des « mélanges » allaient être édités en mon honneur, un ouvrage rassemblant une trentaine de contributions scientifiques autour des grands thèmes de recherche qui ont retenu mon attention au cours de ces 41 années de carrière universitaire. J'en suis profondément honoré. Et ma reconnaissance à leur égard est forte. Merci donc à :

* Marc Willinger, qui a été la cheville ouvrière du projet (m'a-t-on soufflé) – Marc, qui m'a succédé à la tête du laboratoire en 2006,
* Charles Figuières, qui a également été l'artisan du projet dès sa genèse, et qui a accepté d'animer la table ronde sur le thème des « économistes face à la question de la justice sociale »,
* Alain Marciano, qui s'est associé au projet dès qu'il en a eu vent (et qui regrette de ne pouvoir être là aujourd'hui, retenu à Paris par des enseignements non reportables).

Mes remerciements vont également à François Valette et Isabelle Romestan (tous deux Ingénieurs au CNRS) qui se sont chargés avec efficacité de la logistique, et dont la réussite de cette Journée leur est largement imputable.

Ma reconnaissance va également aux quatre conférenciers qui ont su avec un grand talent attirer notre attention sur des questions fort intéressantes, témoignant de la grande diversité de la discipline économique. Merci donc à Alain Leroux (Professeur à Aix-Marseille), à Louis Eeckhoudt (Professeur à Mons, en Belgique, et à Lille), à Christine Le Clainche (de l'Ecole Normale Supérieure de Cachan) et à Axel Gosserie (de l'Université de Louvain, en Belgique). Leurs interventions au cours de cette Journée ont contribué à conférer à la manifestation une tournure scientifique de grande qualité.

Je ne voudrais oublier personne dans ces remerciements.

Merci à Jacques Mercier, Vice-Président de l'Université Montpellier 1, qui a ouvert ce matin la manifestation. Jacques, avec qui j'ai travaillé pendant ces quatre dernières années comme Chargé de mission en charge du secteur Droit-Economie-Gestion au niveau du Conseil scientifique de l'établissement et en tant que Directeur de l'Ecole doctorale Economie-Gestion. Je voudrais évoquer à cet égard également Jean-Claude Rossi, avec qui j'ai aussi collaboré pendant 4 ans à une place analogue (Jean-Claude, qui m'a envoyé un message, en regrettant de ne pouvoir être présent). On a souvent considéré dans notre Université qu'il était difficile aux collègues du secteur Droit-Economie-Gestion de cohabiter et de s'entendre au plan scientifique avec ceux du secteur Biologie-Santé. Nous avons prouvé avec Jacques (qui est médecin) et Jean-Claude (qui est chimiste) que cela n'était pas vrai. Et je les remercie très sincèrement pour la confiance dont ils m'ont honoré en contribuant à établir des relations de respect mutuel entre ces deux secteurs de l'établissement. J'associerais à ces

remerciements, Madame Marie-France Hyacinthe, Directrice de la DREDEV, dont je n'ai eu qu'à me féliciter de la manière simple mais efficace avec laquelle elle gère ce service de la recherche et des études doctorales de l'Université Montpellier 1.

Merci bien sûr à tous mes collègues ici présents : membres de mon laboratoire, collègues de la Faculté d'Economie mais aussi d'autres composantes de l'Université (de l'ISEM, dont sa Directrice m'a fait l'honneur de sa visite cet après-midi, de la Faculté d'Administration et de Gestion, dont le Doyen s'est également déplacé, de la Faculté de STAPS, dont l'ancienne Doyenne est présente ce soir) ou d'autres universités montpelliéraines (des collègues de gestion de l'Université Montpellier 2, le Vice-Président de l'Université Montpellier 3, qui était présent ce matin), ou encore d'universités voisines (Aix, Lyon, Perpignan…).

Je tiens à remercier et à dire toute mon affection bien sûr à tous les membres de ma famille et à mes amis qui se sont joins à nous dans cette seconde phase de la Journée. Je ne les citerai pas tous, en ne retenant simplement que les deux bouts de la chaîne des générations : ma maman d'abord, Raymonde, dont je tairai l'âge (elle a largement dépassé les 90 ans), qui a tenu à être présente ; et la plus jeune de mes petites-filles, Faustine (qui vient d'avoir 3 ans – on peut dire son âge !), à laquelle j'associe sa cousine Emma, qui est restée avec sa maman (qui devrait me donner mon premier petit-fils et dont son état ne l'autorise pas à parcourir les 150 kilomètres qui lui auraient permis d'être parmi nous).

Il me faut enfin remercier le Directeur actuel du LAMETA, Jean-Michel Salles (Directeur de Recherche au CNRS), pour toutes ces choses aimables qu'il a prononcées à mon endroit.

À l'écouter, je n'aurais connu au cours de ma carrière que des réussites dans mes projets et dans mes réalisations. Il a souligné mes implications fortes dans la vie collective de l'établissement et au niveau du pilotage de la recherche. Je voudrais dire toutefois que j'ai aussi quelques regrets. Des regrets dont je voudrais ici vous faire part.

MES REGRETS

Par trois fois, j'ai tenté d'accéder à des fonctions qui m'auraient sans doute permis d'infléchir de manière plus significative la destinée de nos structures universitaires locales. Par trois fois, j'ai dû renoncer au dernier moment.

La première tentative remonte à la fin des années 1980. Après quatre ans passés à l'Université Lumière-Lyon 2 à la suite de ma réussite au concours d'Agrégation, j'ai retrouvé mon université d'origine, disponible comme Professeur pour assurer des tâches d'intérêt collectif. C'est ainsi que, encouragé par de nombreux collègues, j'ai mené une campagne pour occuper la fonction de Directeur de l'UFR de Sciences économiques (à l'époque, il n'y avait pas de « Faculté » d'Economie, mais une Faculté de Droit et de Sciences économiques). Et je peux même dire que me soutenaient notamment dans ce projet deux collègues (dont l'un accèdera à la fonction quelques années après), Jacques Percebois, ainsi que Marc Pénin, qui avaient accepté de remplir les fonctions de Directeurs adjoints. J'ai dû cependant retirer ma candidature *in fine* lors de la séance du Conseil destinée à élire le Directeur…

Les deux autres tentatives sont beaucoup plus récentes, puisqu'elles remontent seulement à quatre ans en arrière (en 2008).

J'ai d'abord envisagé de me présenter à la Présidence de l'Université Montpellier 1, animé par le projet de voir aboutir rapidement le projet de fusion entre les trois universités de Montpellier et soutenu dans ce projet par bon nombre de collègues éminents, tels le Doyen de la Faculté de Droit, le Doyen de la Faculté de Médecine, le doyen de la Faculté d'AES, la Doyenne de la Faculté des STAPS, ainsi que de nombreux directeurs de grosses unités de recherche CNRS et INSERM. Mon équipe était constituée : VPCA, VPCS, VPCEVU. Mais là aussi, j'ai dû renoncer à notre projet au dernier moment…

Reste la dernière tentative en date, quelques mois plus tard, en juin 2008 : la Présidence du PRES de Montpellier Languedoc-Roussillon. L'ambition était la même : parvenir à rassembler toutes les forces d'enseignement et de recherche du site montpelliérain et plus largement, de notre Région, afin d'aboutir à la construction d'une grande Université unique à l'horizon de janvier 2012. Les soutiens (au niveau de notre université) étaient les mêmes. Mais j'avais également des échos favorables du côté des deux

autres universités montpelliéraines (qu'il s'agisse de la Présidente de Montpellier 2 ou de celle de Montpellier 3). Car j'avais su, semble-t-il, me faire apprécier lors de la constitution du pôle SHS dans le cadre du Plan Campus (notamment des VPCS, Christian Périgaud et Patrick Gilli, avec qui j'avais étroitement collaboré). J'avais même un appui du Recteur en place à l'époque. Mais là encore, je n'ai pu aller au bout de ce projet…

Pour quelles raisons (direz-vous), ces trois projets n'ont pas abouti ? Sans soute mon refus de m'engager pleinement dans la démarche « électoraliste » qui conditionne en grande partie (depuis plus de quarante ans, et renforcée encore par la récente loi LRU) l'accès aux postes de haute responsabilité dans le monde universitaire. Peut-être aussi parce que je ne le voulais pas suffisamment (dirons certains). C'est possible.

Car j'ai toujours placé au premier plan en réalité ma fonction d'enseignant et mon métier de chercheur.

Je me suis ainsi contenté d'une implication plus modeste dans la vie collective au niveau de notre Faculté d'Economie en participant régulièrement, en particulier, à l'élaboration et à la révision des la maquette des enseignements ou au plan de la recherche. Je me suis également attaché à remplir avec conscience ma tâche d'enseignant, en intervenant au niveau de tous les cycles, de la Première année au Doctorat, et dans des matières très diverses, de l'Economie mathématique à la Philosophie économique en passant par la Théorie des jeux, l'Economie expérimentale ou l'Economie spatiale.

Laissant de côté mes regrets, j'insisterai à présent sur mes fiertés.

MES FIERTES

Jean-Michel Salles a eu la gentillesse de rappeler quelques-unes des actions dont (avec le recul des années) je peux sans doute m'enorgueillir (même si nous ne disposons pas de méthodes vraiment rigoureuses pour savoir ce qui se serait passé si je ne les avais pas entreprises – ce n'est que du contrefactuel !)

- J'ai animé pendant de nombreuses années la *filière de second cycle en Econométrie (Licence et Maîtrise)* - d'abord à côté de Jean-Pierre Vignau, puis à sa place. Jean-Pierre Vignau, qui en dépit des différents qui nous ont souvent opposés par la suite, a toute ma reconnaissance pour m'avoir initié à l'Economie quantitative, et qui a fait beaucoup pour l'introduction de la Statistique et de l'Econométrie dans notre Faculté d'Economie.
- J'ai également créé et dirigé pendant de nombreuses années (sous des appellations qui ont évolué au fil du temps et des habilitations) le *DEA puis le Master à finalité Recherche de notre Faculté* (la 1° habilitation remontant à 1989). Formation dont sont sortis nombre de diplômés qui, après leur thèse de doctorat, se sont engagés dans la carrière universitaire ou la recherche publique. Je pense notamment à ceux qui sont aujourd'hui des collègues à Montpellier : Jean-Christophe Poudou (qui m'a succédé l'année dernière à la tête de cette formation), François Mirabel, Valérie Clément, Thierry Blayac, Cécile Bazart… (J'ai une pensée pour Thierry, qui est cloué au lit par un lumbago, et qui regrette vivement de n'être pas présent).
- J'ai également créé et dirigé pendant de nombreuses années une *formation à vocation professionnelle marquée en Economie des transports et Logistique* (d'abord DESS à sa création en 1999, puis Master professionnel), dont je viens de passer la responsabilité à Thierry Blayac justement l'année dernière.
- Bien sûr, parmi les choses qui restent, et dont je suis particulièrement fier, figure ce laboratoire, *le LAMETA*, *principale structure de recherche en économie à Montpellier,* que j'ai créé en 1990, puis dirigé pendant près de 14 ans. D'abord simple équipe d'accueil d'une poignée de doctorants encadrés par Christian Montet, Michel Deshons et moi-même autour de thématiques liés essentiellement à la microéconomie, l'organisation industrielle et la finance, l'équipe s'est enrichi au cours des différentes habilitations par des apports successifs : l'économétrie (avec Michel Terraza) et l'économie de la santé (avec Guy Delande), dans un premier temps, puis la macroéconomie (avec Claude Bismut). En 1997, le laboratoire devient unité associé au CNRS

avec la fusion d'une fraction des chercheurs de l'ex CRPEE, spécialisés en économie de l'environnement et des ressources naturelles (avec Jean-Marie Boisson et Jean-Michel Salles), l'histoire quantitative et les cycles longs (avec Louis Fontvieille et Jean-Louis Escudier notamment). En 2001, enfin, le LAMETA devient une UMR INRA et CNRS, par l'intégration de chercheurs spécialisés dans les domaines de l'environnement, des ressources naturelles et du développement agricole localisés sur le site de l'Ecole SupAgro de Montpellier (avec notamment Patrick Rio, Sophie Thoyer, Robert Lifran, qui joua un rôle actif dans le processus d'unification entre les deux sites). Plusieurs directeurs se sont succédé au fil du temps : Claude Diebolt, Marc Willinger, Jean-Michel Salles. Ils ont su faire fructifier l'investissement des origines.

- Je suis très fier également du rôle d'animation que j'ai joué au niveau de la Formation doctorale à Montpellier. Je dirige l'*Ecole Doctorale Economie-Gestion (EDEG) de Montpellier* (pour laquelle UM1, UM2, UM3 et l'Ecole SupAgro sont co-habilités, et l'Ecole SupdeCo associée) depuis un peu plus de 5 ans. Et je suis très satisfait du travail accompli pour améliorer les conditions dans lesquelles les doctorants préparent leurs thèses. Bien sûr, ce travail est un travail d'équipe. Et je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier les collègues qui m'ont accompagné dans cette tâche de plus en plus chronophage : je pense bien sûr à Patrick Sentis, l'actuel Directeur Adjoint (qui devrait en toute logique me succéder à la fin de l'année prochaine). Mais aussi à Jean-Marie Boisson (auquel j'ai succédé en février 2007) et qui a néanmoins accepté de rester comme Chargé de mission pour les Relations européennes et internationales (il est d'ailleurs aujourd'hui à Bruxelles et ne peut être parmi nous). Je pense aussi aux Directeurs des unités de recherche, qui ont « joué le jeu » de la pluridisciplinarité (les économistes et les gestionnaires collaborant sans arrière-pensée) et sans le soutien desquels, aucune politique n'aurait pu être mise en œuvre. Ce qui n'a du reste pas manqué d'être relevé lors de la dernière évaluation menée par l'AERES qui a gratifié l'école de la meilleure notation (A+).
- Je suis fière enfin de mon travail en tant que *Directeur de thèse* : 22 thèses soutenues à ce jour, 3 en cours (en passe d'être soutenues). Avec des liens forts crées avec de jeunes esprits à l'apogée de leurs études universitaires, et dont certains se sont transformés en lien d'amitiés avec le temps (Najib, Armelle, Valérie, Thierry, Virginie…). Merci à ceux d'entre eux qui ont pu être présents aujourd'hui.

La transmission du MAITRE à l'ELEVE : tel est la noblesse du métier de l'enseignement. Mais le MAITRE n'oublie pas qu'il a été aussi autrefois un ELEVE. C'est pourquoi je souhaiterais terminer mon exposé en ayant une pensée pour mes MAITRES.

Au premier chef, le Professeur Robert Badouin, qui a dirigé ma thèse de Doctorat d'Etat (et ma thèse complémentaire) avec rigueur et intelligence, me laissant la liberté d'emprunter des chemins qui n'étaient pas forcément les siens.

Je pense également au Professeur Guy Delande, qui le premier m'a donné l'opportunité de « goûter » au métier d'enseignant en me demandant d'assurer les Travaux Dirigés de son cours de Calcul économique en Licence, alors que je n'étais qu'étudiant en DES (l'équivalent du Master 2 aujourd'hui).

Je voudrais dire pour terminer que cette cérémonie ne marque pas la fin de ma carrière universitaire. Puisque je serai en activité jusqu'en septembre 2013 (que mes étudiants ne se réjouissent pas trop vite !). Et puis (si mes collègues veulent bien me le permettre), j'aurais encore la possibilité de garder un pied à l'université pendant quelques années supplémentaires comme Professeur émérite. C'est dire que vous n'êtes pas encore débarrassés de moi !

Merci de votre attention

ANNEXE 3.

HISTORIQUE du
Laboratoire Montpelliérain d'Economie Théorique et Appliquée (LAMETA)
1990–2018
(Laboratoire de Microéconomie Théorique et Appliquée : LAMTA : 1990-1996)

Dates	**Période contractuelle**	**Création (C) ou Renouvellement (R)**	**Direction**	**Origines**	**Observations**
Sep 1988 **1/01/1990**	**1987-1990** *dossier*	LAMTA *EA* (C)	D. SERRA	GRICEM (Serra, Montet, Deshons) CEPE (Terraza) ERES (Delande)	GRICEM : *Groupe de Recherche sur l'Information, les Choix Economiques et les Marchés* CEPE : *Centre d'Econométrie Pour l'Entreprise* ERES : *Equipe de Recherche en Economie de l :a Santé* 1e reconnaissance nationale du LAMTA comme EA du DEA *Microéconomie et Calcul Economique* habilité en sept 1989
Sept 1993	**1991-1994** *dossier*	LAMTA *EA* (R)	D. SERRA	LAMTA *EA*	
1/01/1995 *Juil 1996* **1/01/1997**	**1995-1998** *dossier*	LAMTA *EA* (R) LAMETA *ESA 5474 CNRS* (C)	D. SERRA D. SERRA	LAMTA *EA* -LAMTA *EA* -CRPEE *ERS 131 CNRS* (équipe *Histoire Quantitative.* : Fontvielle / équipe *Environnement :* Boisson, Salles)	Intégration d'une partie des membres du CRPEE CRPEE : *Centre Régional de la Productivité et des Etudes Economiques* (directeurs successifs : Milhau, Badouin, Boisson)
1/01/1999 **1/01/2001** *Sep 2001*	**1999-2002** *dossier*	LAMETA *ESA 5474 CNRS* (R) LAMETA (C) *UMR5474 CNRS /1135 INRA/ENSAM /CEMAGREF/IAMM*	D. SERRA D. SERRA DA : R. LIFRAN (INRA) et C. DIEBOLT (CNRS)	1/01/2000 : intégration du CAPE (Bismut) -LAMETA -FERMAT *INRA/ENSAM* (Lifran, Rio, Thoyer) *CEMAGREF* (Morardet) -*IAMM* (Jacquet)	CAPE : *Centre d'Analyse de la Politique Economique* Création du LAMETA comme UMR CNRS/INRA FERMAT : *Formation et revenus des ménages agricoles*

1/01/2003 Oct 2004 *Sep 2005* Janv 2006	**2003-2006** *dossier*	LAMETA (R) *UMR CNRS / INRA / ENSAM*	C. DIEBOLT (CNRS) DA : J-M. SALLES (CNRS) D. SERRA DA : R.LIFRAN (INRA) et F. VALETTE (CNRS) M.WILLINGER DA : C. FIGUIERES (CNRS)		Changement de direction suite à la mutation de C. Diebolt comme DR à Strasbourg Changement de direction (anticipée sur le CQR 2007-2010)
1/01/2007 *Sept 2009*	**2007-2010** *dossier*	LAMETA (R) *UMR CNRS / INRA / SupAgro (ex ENSAM)*	M. WILLINGER DA : C. FIGUIERES (CNRS)		
1/01/2011 *Sept 2013*	**2011-2014** *dossier*	LAMETA (R) *UMR CNRS / INRA/SupAgro*	J-M. SALLES (CNRS) DA : M.TIDBALL (INRA) T. BLAYAC		Intégration d'une partie des membres du LASER LASER : *Laboratoire de Sciences Economique de Richter*
1/01/2015 **1/11/2016** **1/01/2018**	**2015-2019 (prolongation : 2020)**	LAMETA (R) *UMR CNRS / INRA / SupAgro* LAMETA *FRE CNRS / INRA* ---------- CEEM (C) *FRE CNRS / INRA*	J.M. SALLES (CNRS) DA : L. IBANEZ (INRA) T. BLAYAC B. MAGDALOU B. MAGDALOU DA : P. COURTOIS (INRA) N. QUEROU (CNRS)		Démission officieuse de la direction en janvier 2015 Démission officielle en janvier 2016 Création de deux structures indépendantes : CEEM : *Centre d'Economie de l'Environnement de Montpellier* MRE : *Montpellier Recherche Economie* EA (B. Mulkay)

C : création / R : renouvellement
Lorsque l'institution d'appartenance n'est pas indiquée, il s'agit d'enseignants-chercheurs en poste à l'Université de Montpellier 1, puis à l'Université de Montpellier à partir de 2015.

ANNEXE 4

Mundo Corporativo – 59 / 2017
Interview de Daniel Serra sur l'économie comportementale à l'occasion de la parution de son ouvrage : *Economie comportementale*, Economica, Paris, 2017

1/ L'économie comportementale est l'un de grands sujets du moment. En quoi cette approche se distingue-t-elle de l'analyse traditionnelle de l'économie ?

On doit d'abord évoquer l'ambition des auteurs qui se reconnaissent dans cette nouvelle approche économique qui a émergé au début des années 1980. Il s'agit d'accroître le pouvoir explicatif des modèles économiques en leur procurant des fondements psychologiques plus réalistes. A cet égard, l'économie comportementale (EC) marque un rapprochement entre l'économie et la psychologie, deux disciplines qui sont restées longtemps séparées. Certains parlent du reste d'un courant « Economie et psychologie » pour évoquer l'EC.

Une réponse plus « savante » peut être également avancée. L'EC marque une rupture radicale par rapport au principe méthodologique largement accepté en économie depuis les années 1950 à la suite des travaux de ces grands économistes américains que sont Milton Friedman et Paul Samuelson En cherchant à « expliquer » les mécanismes décisionnels en jeu en économie, les auteurs comportementalistes s'écartent de ce qu'on appelle l'« instrumentalisme », cette doctrine selon laquelle le but de la science est seulement de « prédire » et non d' « expliquer ». Dans la théorique économique standard, les hypothèses ne reflètent pas toujours les comportements effectifs des agents économiques dans le monde réel, elles n'ont pas à être « réalistes » : ce qui compte c'est que les modèles fournissent des prédictions correctes. Pour l'EC, au contraire, si une théorie est réfutée empiriquement c'est parce que les hypothèses ne sont pas correctes. D'où en particulier la nécessité de rechercher en Psychologie cognitive et sociale des enseignements qui permettent de poser des hypothèses plus crédible au plan mental.

L'EC se caractérise enfin par la méthode qui est le plus souvent employée pour obtenir des données pertinentes. Elle fait un large usage de la méthode expérimentale, qu'il s'agisse des expériences en laboratoire ou de terrain. L'« expérimentation » doit compléter la simple « observation ». A cet égard, l'EC doit beaucoup à l'« économie expérimentale », une approche plus ancienne puisque on date communément sa naissance au début des années 1950. Même si, au plan historique, on ne doit pas confondre ces deux courants de pensée, aujourd'hui l'EC et l'économie expérimentale sont indissociables. Ces deux approches sont du reste enseignées ensemble dans les cursus universitaires. Là encore, on doit donc relever que l'Economie et la Psychologie ont tendance à se rapprocher. On sait en effet que c'est dès le début du 20° siècle que les psychologues se sont adonnés à des expériences dans l'élaboration du savoir relatif au mental. Dans le même ordre d'idées, on doit évoquer ici une approche encore plus récente que l'EC (puisque les premiers travaux remontent au tout début des années 2000), qui recourt aussi largement aux expériences en laboratoire. Mais la « neuroéconomie », cette approche à l'interface entre économie, psychologie et neuroscience, mobilise des données neuronales et physiologiques et plus seulement des données comportementales, grâce à l'utilisation de nouveaux outils comme en particulier l'imagerie cérébrale. La neuroéconomie, dans certains de ses programmes au moins, par certain de ses aspects, peut être interprétée comme un prolongement de l'EC.

Pour être complet dans ma réponse, je citerai pour terminer quelques auteurs représentatifs de ce courant de pensée. L'auteur le plus représentatif de l'EC est aujourd'hui un psychologue américano-israélien, Daniel Kahneman, qui a obtenu le

Prix Nobel 2002 en économie, pour avoir introduit des éléments de psychologie en économie. Il a été couronné conjointement, cette année-là, avec l'économiste américain Vernon Smith, récompensé quant à lui pour ses recherches sur les marchés expérimentaux. Smith est considéré aujourd'hui comme le véritable fondateur de l'économie expérimentale. Parmi les figures les plus marquantes de la communauté des comportementalistes on trouve également aujourd'hui plusieurs chercheurs américains comme Colin Camerer, un économiste également fortement impliquée en neuroéconomie, le psychologue-économiste George Loewenstein, le juriste-philosophe Cass Sunstein et l'économiste Richard Thaler, Prix Nobel 2017 en économie, qui a contribué, à l'origine, à diffuser largement chez les économistes les idées émises par Daniel Kahneman et son co-auteur, le psychologue Amos Tversky, prématurément décédé en 1996. En Europe peuvent être également raccroché à ce courant de pensée des économistes réputés comme le suisse Ernst Fehr et le français Jean Tirole, prix Nobel 2014, mais aussi le psychologue allemand Gerd Gigenrenzer.

2/ Quels sont les challenges que posent les découvertes de l'économie comportementale

Ce qu'enseignent la kyrielle d'expériences menées depuis une cinquantaine d'années c'est que, si la théorie des prix standard continue d'être globalement pertinente pour expliquer le fonctionnement des marchés (si l'on omet les marchés financiers, avec notamment le phénomène des « bulles spéculatives » ou les mécanismes d'enchères au second prix, avec le phénomène de surenchère), en revanche, les modèles microéconomiques standards de choix individuels ou en interaction (via les modèles de jeux) ne sont guère satisfaisants.

L'image du fameux *Homo oeconomicus*, qui assimile l'agent économique à un calculateur infaillible et omniscient, préoccupé par son seul intérêt matériel et parfaitement insensible à toute émotion, qui innerve la pensée économique depuis Adam Smith, est globalement erronée. Les décisions individuelles des agents économiques sont largement entachées de biais psychologiques qui entravent leur rationalité Ces biais touchent la plupart des fonctions psychologiques de l'être humain : la perception, l'attention, le jugement, le raisonnement, le mode de résolution des problèmes, etc. En matière de décisions inter-individuelles, trois grands enseignements émanent également de la littérature : les agents économiques ne raisonnent pas toujours de manière très stratégique (faiblesse du *thinking*), quand le contexte le permet, ils adaptent souvent leurs comportements en fonction de leur expérience (rôle influent du *learning),* les évaluations qui guident leur choix incluent souvent des éléments sociaux et moraux au-delà de leur seul intérêt matériel (influence de l'« attention à l'autre »). Bref, les agents économiques sont dotés d'une rationalité « limitée », pour reprendre l'expression célèbre d'Herbert Simon, ce sont des êtres qui manquent parfois de logique, qui peuvent se tromper, qui agissent souvent sous le coup des émotions et qui sont animés par des motivations autres que strictement économiques.

Ces découvertes de l'EC interpellent les économistes dans l'une de leurs spécificités par rapport aux autres sciences sociales, à savoir l'élaboration de modèles formels destinés à comprendre les phénomènes économiques et sociaux et en tirer des enseignements de politique publique

L'EC propose ainsi de nos jours un large ensemble de nouveaux modèles. Le plus fameux est connu sous le nom de « théorie des perspectives » (*Perspective theory*). Il a été élaboré à l'origine par Kahneman et Tversky. Il apparaît comme l'alternative la plus crédible à la « théorie de l'utilité espérée » en matière de choix individuels en avenir risqué ou incertain, la pièce centrale de la théorie microéconomique traditionnelle. Parmi les principes généraux qui caractérisent cette nouvelle théorie, on peut citer en particulier la déformation subjective des probabilités attachées aux utilités des résultats (les utilités ne sont pas pondérées linéairement par les

probabilités), la dépendance à un point de référence (les évaluations sont relatives et non absolues) ou encore l'aversion aux pertes (l'impact subjectif d'une perte est plus fort que celui d'un gain de même montant). Dans le champ des décisions interactives, des modèles d'apprentissage mais aussi des modèles dits de « préférences sociales » challengent les modèles classiques de la théorie des jeux. Parmi ces derniers, qui sont très développés, certains introduisent une hypothèse de réciprocité généralisée (positive ou négative) comme base d'une « équité » de nature intentionnelle : les individus sont bienveillants envers ceux qu'ils perçoivent comme ayant des intentions bienveillantes à leur égard, sinon ils sont malveillants. D'autres adoptent une hypothèse de sensibilité à l'équité des distributions finales en posant une certaine « aversion à l'inéquité », laquelle rend compte de sentiments comme la culpabilité ou la compassion mais aussi l'envie (les préférences « sociales » restent auto-centrées). Au plan philosophique, les premiers se réfèrent implicitement à la conception déontologique de type Kantien de ce qui est juste, les seconds à la conception téléologique de type utilitariste de ce qui est juste. Des modèles hybrides sont également proposés pour s'ajuster *(fitness*) plus finement aux données.

3/ Comment l'économie comportementale peut-elle apporter une nouvelle vision de la macroéconomie ?

Les découvertes de l'EC impliquent également une profonde révision de tout un pan de la macroéconomie traditionnelle. Le phénomène des « esprits animaux » (*animal spirits*) (l'expression est ancienne, elle a été employée pour la première fois par John Maynard Keynes) est censé rendre compte de la part d'incohérence et d'instabilité de l'économie globale qui résulte de la prise en compte de l'influence du mental dans les comportements économiques. Les manifestations des esprits animaux sont multiples. L'économiste américain George Arthur Akerlof en dénombre quelques-unes, comme la confiance et les mécanismes de réciprocité, qui exacerbent les dérèglements de l'économie, le souci d'équité, qui régit en grande partie la fixation des salaires et des prix, la corruption et les comportements antisociaux dont l'influence est indéniable dans l'économie, ou encore l'illusion monétaire qui intervient dans les contrats de salaire et de prêts.

La prise en compte de ces esprits animaux permet d'apporter des réponses informelles à toute une série de questions que la macroéconomie traditionnelle peine à avancer : Pourquoi les économies connaissent-elles des dépressions et des crises ? Pourquoi et jusqu'où les banquiers centraux dirigent-ils l'économie ? Pourquoi certaines personnes ne trouvent-elles pas de travail ? Pourquoi l'épargne est-elle si aléatoire ? Pourquoi la valeur et les investissements des entreprises sont-ils si instables ? Pourquoi la pauvreté qui sévit dans certaines minorités persiste-t-elle d'une génération à l'autre ?

La finance comportementale (l'expression a été introduite par Thaler dès la fin des années 1980) est aujourd'hui une composante majeure de l'EC. Cette approche rejette deux hypothèses centrales de la théorie financière standard, à savoir la rationalité des investisseurs et l'absence d'opportunités d'arbitrage. Elle explique notamment sans difficulté le déclenchement en 2007 de la crise américaine dite des *subprimes*, en confirmant que certaines anomalies boursières sont la conséquence d'erreurs cognitives des investisseurs (traders professionnels ou particuliers), des erreurs de compréhension, de mémoire ou de raisonnement.

4/ Y-a-il déjà des cas concrets de l'application des principes de l'économie comportementale dans les entreprises ou les institutions publiques

Les entreprises peuvent bien sûr tirer parti des enseignements de l'EC. Par exemple, la prise en compte du phénomène de réciprocité permet de mieux comprendre les relations de travail au sein des entreprises entre les dirigeants et les salariés. Le marché du travail offre un champ d'application privilégié des travaux sur la confiance

et la réciprocité. La théorie du salaire d'efficience, proposée dans les années 1980 par Akerlof, présente la relation entre l'employeur et le salarié comme un échange « don contre don » (*gift-exchange*). L'employeur offre au salarié une rémunération supérieure au salaire moyen du marché (le « don ») dans l'espoir que le salarié, par réciprocité, fournisse un effort plus élevé, engendrant une productivité plus forte.

De la même manière, les aspects commerciaux des entreprises peuvent être impactés par ce que les expériences de neuroéconomie enseignent sur le comportement des consommateurs. De nombreux cabinets conseils spécialisés se sont créés notamment aux Etats-Unis et en Grande Bretagne afin de proposer leurs services aux grands groupes mondiaux. Mais le « neuromarketing » pose pour certains une interrogation d'ordre éthique : s'agit-il d'une manipulation mentale des consommateurs par les entreprises qui exploiteraient notamment les divers biais dont ils souffrent en matière de choix des différents produits, une manipulation plus poussée que les publicités qui réduirait leur liberté de choix. Le débat reste ouvert.

Les institutions publiques bénéficient également des enseignements de l'EC dans de multiples domaines. C'est ainsi par exemple que les travaux sur les dilemmes sociaux leur procurent un éclairage nouveau sur le financement des biens collectifs : chacun a intérêt à éviter de financer un équipement collectif en comptant en bénéficier grâce à la contribution des autres contribuables. De multiples questions d'économie publique ou internationale deviennent beaucoup plus compréhensibles dès lors que l'on abandonne les hypothèses restrictives de la théorie économique standard : la course aux armements entre deux superpuissances, la concurrence fiscale entre deux collectivités locales, les négociations commerciales entre deux pays, la lutte contre le réchauffement climatique, etc.

5/ Quel est le rôle des « nudges » et des mécanismes de choix dans ce contexte ?

Un changement de perspective s'est opéré dans les années 2000 chez certains économistes comportementalistes en matière de politique publique. S'appuyant directement sur la présence avérée des multiples biais psychologiques qui grèvent la rationalité des agents économiques, ils légitiment les interventions publiques en économie sur une base innovante : elles auraient pour finalité de restaurer la rationalité des comportements des individus dans leur propre intérêt mais sans entraver leur liberté de choix. Thaler et Sunstein sont à l'origine de ce qu'on appelle le « paternalisme libéral » ou politique des « nudges » (coups de pouce) qui soutient ce point de vue.

La théorie de la décision standard reste la référence normative : elle indique comment un individu « devrait » se comporter dans son propre intérêt. C'est l'environnement du décideur plutôt que le décideur lui-même qui doit être la cible de l'intervention publique. Ce mode d'intervention publique est présenté comme une troisième voie entre le libéralisme, respectueux de la liberté individuelle de choix et prônant le non interventionnisme, et le paternalisme, qui privilégie l'amélioration du bien-être au respect de la volonté individuelle et qui est favorable à un interventionnisme actif. L'idée est de jouer sur le contexte informationnel dans lequel baignent les individus, au-delà des canaux de transmission traditionnels des politiques publiques de nature essentiellement incitative. Ces modes d'intervention mobilisent aussi bien les institutions au sens propre que certains artifices matériels et techniques, comme les règles de défaut, à savoir des règles de droit ou de nature économique qui définissent à l'avance le choix de l'agent avant qu'il ne se décide à le modifier, la cadrage, c'est-à-dire la modification de manière dont une même information est présentée, la limitation des choix, par exemple l'imposition de délais fixes pour effectuer une certaine tâche, ou encore les périodes de réflexion obligatoire, comme protection contre les choix impulsifs, les règles d'engagement ou

d'autocontrainte, destinées à contrecarrer la faiblesse de la volonté, la procrastination ou au contraire la surestimation de sa propre volonté, etc.

Les politiques inspirées par le paternalisme libéral concernent de multiples domaines : épargne, investissement, lutte contre la pauvreté, conduites à risque, économie du travail, économie de la santé, économie du développement, etc. L'une des originalités du paternalisme libéral est sans doute d'offrir un cadre théorique unifié pour saisir une multitude de phénomènes à première vue indépendants. Il faut savoir que les idées défendues par ce courant de pensée semblent avoir acquis un accueil favorable dans le monde politique auprès des démocrates américains lors du premier mandat du président Obama qui avait intégré à son équipe lors de la campagne présidentielle de 2008 des économistes comportementalistes aussi réputés que Richard Thaler, Cass Sunstein, Daniel Kahnement et Dan Ariely.